

Garon se rend visiter les pêcheurs gaspésiens

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, entreprend aujourd'hui une visite de huit jours dans les localités de pêche de la Gaspésie, afin de se rendre compte du développement de cette industrie et de l'efficacité des politiques d'aide de son ministère.

Les pêches maritimes ayant été transférées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation depuis avril dernier, le ministre Garon espère voir en détail lors de cette tournée l'organisation, les problèmes que vivent les pêcheurs et se rendre compte des projets de développement de ce secteur.

Selon un communiqué annonçant cette tournée, le ministre compte aussi évaluer sur place l'efficacité des divers programmes d'aide gouvernementale à l'industrie et discuter de l'avenir des pêches avec les artisans qui y gagnent leur vie.

M. Garon rencontrera les pêcheurs, les propriétaires d'entreprises de transformation, les ouvriers d'usine, les administrateurs de coopérative et les constructeurs des bateaux. Il visitera donc les havres de pêche, les usines de transformation de poisson, les chantiers maritimes, les entrepôts frigorifiques et les cales de halage.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a

souligné que cette tournée lui apparaissait essentielle, puisque le plan quinquennal des pêches maritimes entre en application cette année. "Je veux être assuré, a-t-il précisé, que les nouveaux projets de développement que nous présenterons dans le secteur des pêches collent parfaitement aux attentes de ceux qui, directement ou indirectement, vivent de cet important secteur économique".

Le ministre profitera également de cette tournée pour rendre publics certains projets qui ont été approuvés par le gouvernement du Québec dans le domaine des pêches et dans le domaine agricole en Gaspésie.

Le ministre doit effectuer une visite semblable aux îles de la Madeleine, dans le cours du mois d'août. Il se rendra également sur la Côte-Nord dans les prochaines semaines.

Tournée

Aujourd'hui, le ministre doit avoir une rencontre avec les producteurs de hareng fumé de L'Isle-Verte, où il doit annoncer une aide gouvernementale pour ces producteurs.

En après-midi, il sera à Rivière-Trois-Pistoles puis à Mont-Joli et Gaspé, où il soupera à l'auberge de Fort-Préval avec la Commission parlementaire des pê-

ches du Nouveau-Brunswick.

Demain, le ministre doit visiter l'usine Les Fruits de mer de l'Est du Québec, à Matane, et le fumoir de M. Roux, au même endroit, avant de se rendre à Sainte-Félicité, à Grosse-Roches et au poste de collection des Méchins et à Cap-Chat avant la visite du port et de la poissonnerie de Sainte-Anne-des-Monts et le souper à Matane où il rencontrera à nouveau les membres de la Commission parlementaire des pêches du Nouveau-Brunswick.

Jeudi le 31 août

La journée de jeudi sera la suivante: départ de Gaspé en avion pour Matane; puis visite à l'usine de Saint-Joachim-de-Tourelle, au chantier maritime Servant & Frères, au quai et poste de collection de l'endroit, rencontre avec l'Association des pêcheurs de Saint-Joachim; arrêt ensuite au quai de Marsoui, au quai de Rivière-à-Claude, arrêt à Mont-Saint-Pierre, aux installations portuaires et poste de collection de Mont-Louis; arrêt à l'entrepôt frigorifique de Grande-Vallée et enfin rencontre avec les pêcheurs de Rivière-au-Renard.

Vendredi 1er août

Après une visite à l'usine de l'Anse-aux-Griffons, le ministre se

rendra à Cloridorme, à l'usine des Pêcheurs unis, au quai, au poste de collection et à l'entrepôt frigorifique, à la poissonnerie Cloridorme Inc.; au milieu de l'après-midi, M. Garon sera à la poissonnerie Boulay, à l'Anse-à-Valleau, et au poste de collection; arrêt ensuite à Saint-Maurice de l'Échourie et à l'usine de Curadeau & Frères, à Rivière-au-Renard.

Samedi 2 août

Dans la matinée, conférence de presse à Sainte-Thérèse-de-Gaspé et visite des usines de l'endroit, puis visite du chantier maritime de Gaspé à Sandy Beach, de la fabrique à glace, de l'entrepôt frigorifique et des cales de halage, à Sandy Beach; visite plus tard des pêcheries Malbaie, du quai et de l'entrepôt frigorifique de Saint-Georges de Malbaie; arrêt au quai de Canne-de-Roches; arrêt au quai de Percé et visite de la poissonnerie Anse-à-Beaufils.

Dimanche 3 août

La journée débute au quai de Percé et à celui de Canne-de-Roches, puis visite du parc industriel de Grande-Rivière, une rencontre avec les associations des pêcheurs de Sainte-Thérèse, Grande-Rivière, Percé, Newport, Gascons et Saint-Godefroy. En soirée, arrêt au syndicat des travailleurs d'usine.

Lundi 4 août

A Grande-Rivière, visite aux crustacés de Gaspé et au Poisson salé gaspésien; visite du quai de Pabos-Mills, de la poissonnerie Blais, annonce de subvention; activité agricole à Pabos, visite de l'usine des Pêcheurs unis à Newport, du quai, de l'entrepôt frigorifique et de la fabrique à glace de Newport, puis du centre de débarquement de Gascons.

Mardi 5 août

Visite aujourd'hui de l'usine Gagnon & Frères, de Gascons, conférence de presse sur l'aide gouvernementale à l'industrie du crabe; puis visite de la poissonnerie Hugue Journeau, à Port-Daniel, arrêt au quai de

Shigawake et à la poissonnerie Guy Abut, de Saint-Godefroy. En fin de journée, visite à Paspébiac, à l'usine, l'entrepôt frigorifique, chantier maritime et aux bâtiments historiques; enfin arrêt au quai de Bonaventure.

Mercredi 6 août

La journée commence par une visite à Caplan puis à Carleton, à l'usine de la coopérative des pêcheurs; ensuite ce sera l'inauguration du ranch Carleton et une visite au chantier maritime Doucet & Frères, de Saint-Omer.

Jeudi 7 août

Activités agricoles dans la vallée de Matapédia.

Ouverture d'un complexe destiné à entreposer et sécher le grain

RIVIÈRE-DU-LOUP — C'est au cours de la dernière fin de semaine que l'on a inauguré le nouvel ensemble destiné au séchage et à l'entreposage des grains de la Société coopérative agricole de Rivière-du-Loup.

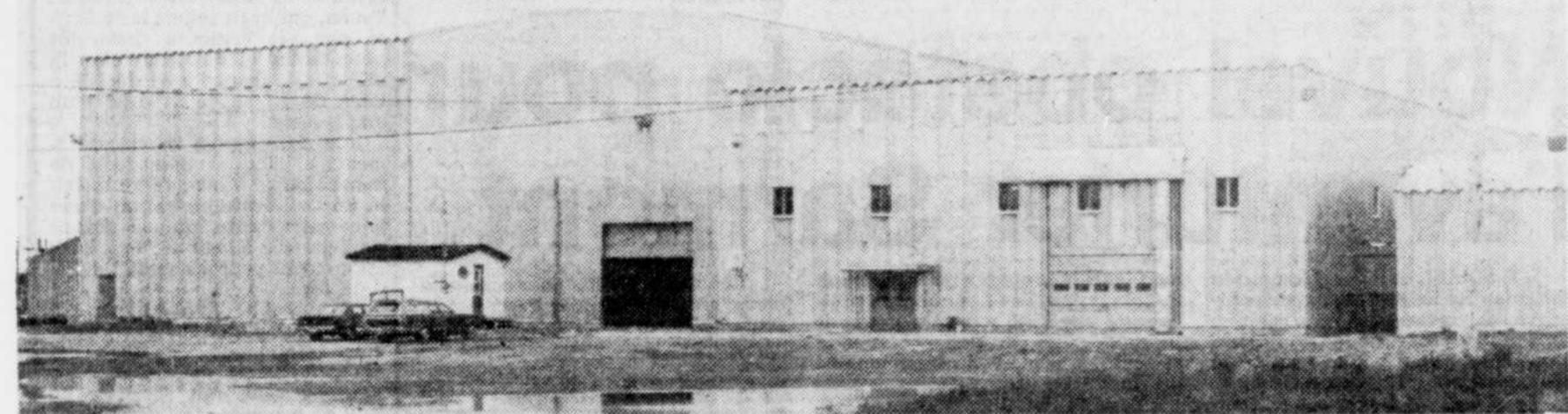
Ce nouveau complexe a bénéficié de subventions totales de \$525,000 de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur des investissements globaux de \$1,640,000.

Cette aide financière du ministère s'est faite en deux phases: une subvention de \$400,000 sur des investissements de \$550,000 pour la construction d'un centre régional de grains à l'Isle-Verte, dans le comté de Rivière-du-Loup et une subvention de \$125,000 sur des investissements de \$1,090,000 pour la construction d'une meunerie.

La mise en place de ces équipements intégrés à proximité du centre géographique du territoire desservi par la coopérative agricole de Rivière-du-Loup constitue une étape capitale dans la réorganisation de

cette entreprise de services agricoles née il y a un peu plus de deux ans de la fusion de trois coopératives locales. Les activités de la meunerie de la coopérative qui comptent pour 60 pour 100 de son chiffre d'affaires, étaient réalisées dans quatre centres distincts et avec des équipements en grande partie désuets. La capacité de production des quatre meuneries qui existaient auparavant était de 20,000 tonnes par année comparativement à 30,000 tonnes métriques pour la nouvelle meunerie.

Les investissements qu'a réalisés la coopérative de Rivière-du-Loup dans le secteur des grains, avec l'aide du gouvernement du Québec, constituent une démonstration de plus du potentiel agricole de cette région. Ces décisions viennent appuyer les programmes régionaux de développement de l'agriculture annoncés récemment par M. Garon, au profit des agriculteurs du Bas-Saint-Laurent et de même que la politique d'ensemble du ministère de l'Agriculture concernant le développement de la culture des céréales au Québec.



Le Soleil, Michel David

Le nouveau chantier maritime des Pêcheurs unis à Gaspé reconstruit à la suite de l'incendie de l'année dernière. L'installation demeure vacante, aucun contrat n'ayant encore été octroyé.

En voici pour votre argent

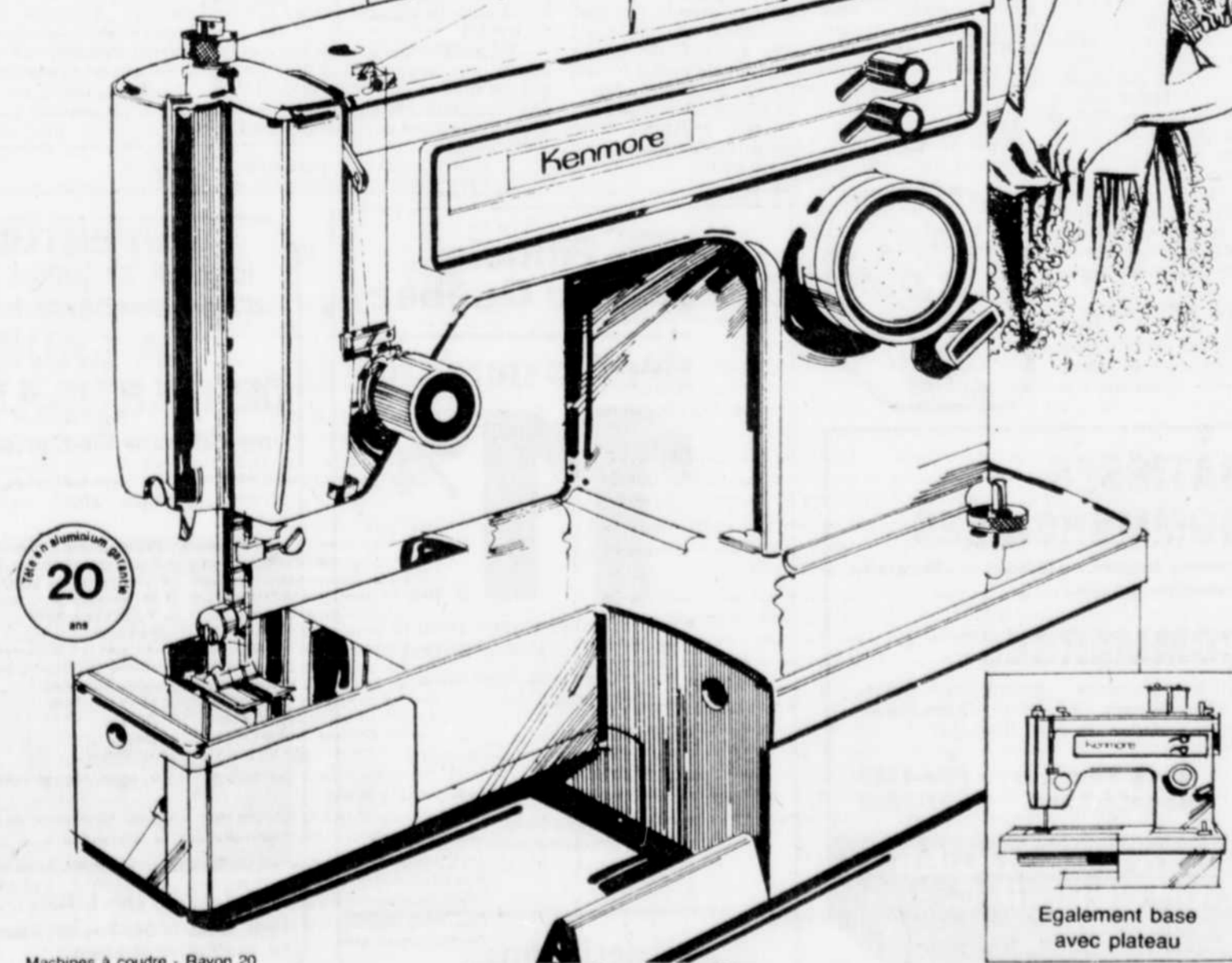
Sears

Machine à coudre Kenmore à bras libre

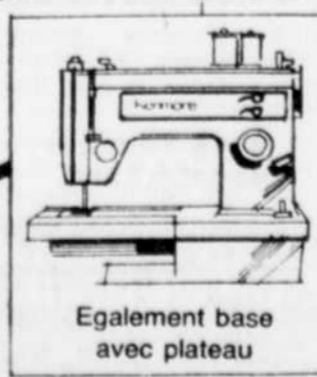
Rabais de \$80
199⁹⁹
Rég. 279.99

- Modèle à bras libre rend aisée la couture des poignets, manches et ourlets
- Comprend: les points droit et zigzag tout usage; points droit et ondulé extensibles.
- Levier de marche arrière
- Platine pour repriser
- Fait les boutonnières (guide automatique vendu séparément)
- Eclairage de sécurité
- Tête en aluminium garantie 20 ans et éléments électriques 2 ans

81 231



20 ans de garantie



Egalement base avec plateau

Machines à coudre - Rayon 20

Simpsons-Sears Limitée

en bref

D'autres HLM

BLACK LAKE — La municipalité de Black Lake s'appête à lancer un appel d'offres pour la construction d'un complexe de 20 logements pour personnes âgées. Le coût du projet est estimé à \$600,000. L'édifice sera construit sur un terrain situé près de l'aréna.

Municipalités régionales de comté

QUÉBEC — Le ministre d'Etat à l'aménagement, M. Jacques Léonard, annonce la constitution de deux autres comités de consultation en vue de la mise en place des municipalités régionales de comté. Le comité de Québec-Nord (zone 14) est formé de M. Jean-Paul Julien, agriculteur de Cap-Santé, président, de MM. Lucien Gauthier, maire de Beauport, et Gaston Gagnon, maire de St-Joachim. Le comité de Lévis-Lotbinière (zone 05) est composé de M. Jacques Defoy, géographe de St-Romuald, président, M. Maurice Fauchon, maire de Joly et préfet du comté de Lotbinière, M. Vincent Chagnon, maire de Lévis. Ces personnes assisteront à des sessions de formation au début du mois d'août et entreprendront leur travail, lors de la tournée de lancement du ministre Léonard.

Histoires d'eau

QUÉBEC — La population de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, alimentée par le réseau d'aqueduc appartenant à Clovis Fradette et Associés, est invitée à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé le 25 juillet dernier par le ministère de l'Environnement aux autorités responsables du réseau d'aqueduc. Dès que la situation sera revenue normale, Environnement - Québec lèvera cette mesure sanitaire. Par ailleurs, la population de la municipalité de Sainte-Euphémie, comté de Montmagny, alimentée par le réseau d'aqueduc de la société d'aqueduc de Sainte-Euphémie Enr. (secteur est), est invitée de continuer à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé vendredi dernier par le ministère de l'Environnement aux autorités responsables du réseau d'aqueduc.

\$31,693 au comité de loisir

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$31,693 au comité des loisirs de Saint-Hubert, dans le comté de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un projet qui relève du Programme d'aide au travail (PAT) du ministère et de l'Opération de solidarité économique (OSE). Durant une période de 20 semaines une équipe de 7 personnes, dont 6 bénéficient d'aide sociale, procédera à des travaux à Saint-Hubert. Les participants auront à réparer des vêtements pendant "l'opération recyclage".

Aide au Festival de l'érable

ARTHABASKA — M. Pierre-Marc Johnson annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$35,022 au Festival de l'érable Inc. de Plessisville, dans le comté de Arthabaska. Il s'agit d'un projet qui relève du Programme d'aide au travail (PAT). Durant une période de 21 semaines, une équipe de 7 personnes, dont 6 bénéficient d'aide sociale, auront à aménager une érablière à Plessisville.

Subvention pour réseaux d'aqueduc

QUÉBEC — La ville de Pohenégamook bénéficiera d'une aide financière de \$54,000 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. Aussi, la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent bénéficiera d'une aide financière de \$75,160 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 49,9 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. Enfin, la municipalité de Paspébiac bénéficiera d'une aide financière de \$83,700 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. En annonçant la nouvelle, le ministre Guy Tardif a précisé que ces subventions seront payées en un seul versement, après la réalisation des travaux. De plus, les travaux doivent débuter dans un délai de 12 mois suivant la réception de l'avis d'acceptation du projet reçu par la municipalité, faute de quoi la demande devra être reformulée.



Une partie des nouveaux logements pour personnes retraitées.

Ville Sainte-Marie

21 HLM pour retraités seront bientôt occupés

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Les travaux pour la construction d'un HLM de 21 logements pour personnes retraitées, à Ville Sainte-Marie de Beauce, sont pratiquement terminés, ce qui voudrait dire qu'à la mi-août ces logements seront tous occupés.

C'est ce qu'a laissé entendre au **SOLEIL**, M. Michel Lambert, secrétaire-trésorier de l'Office municipal d'habitation de Ville Sainte-Marie, en ajoutant que ce HLM de 21 logements sera connu sous le nom des "Appartements le Bocage de Sainte-Marie".

Selon M. Lambert, "construit au coût de \$567,260 par des employés de la firme Boillard & Boillard de Saint-David de Lévis, la réalisation de ce

projet nécessitera des investissements d'au-delà de \$700,000".

Dès que les travaux seront complétés, a-t-on appris, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'administration de ce premier projet du genre à Ville Sainte-Marie de Beauce, sera confiée à l'Office municipal d'habitation de cette localité, dont le président est M. Robert Marcoux.

Toutefois, c'est M. Jean-Guy Grenier, de Ville Sainte-Marie, qui a été nommé à temps partiel comme le responsable de l'administration.

Ayant en main une longue liste d'attente de personnes retraitées dans le secteur de Sainte-Marie, soit d'au moins 300 personnes, la construction de ce HLM n'est pas complétée, que déjà l'Office municipal d'habitation de cette localité a recom-

mandé une nouvelle demande de 60 logements municipaux, a déclaré M. Michel Lambert.

On rappelle que chaque logement des "Appartements le Bocage de Sainte-Marie" occupe un espace de 24 pieds carrés et comprend une salle de bains, une cuisinette, un salon, une ou deux chambres à coucher et une pièce de rangement.

Etant situé sur le boulevard Vachon, au centre-ville de Sainte-Marie, chaque logement a une portico avec balcon.

En plus de MM. Robert Marcoux et Michel Lambert, l'Office municipal d'habitation de Ville Sainte-Marie de Beauce est composé de MM. Aurèle Mercier, vice-président, Josaphat Savoie, directeur, puis d'un locataire de la bâtisse qui veillera à l'entretien des lieux.

Lévis accepte le projet de collecteur d'égouts

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LÉVIS — Le conseil municipal de Lévis est enfin prêt à signer une entente avec le ministère de l'Environnement du Québec concernant le projet de collecteur d'égouts devant être réalisé incessamment dans les municipalités de Saint-Louis-de-Pinard, Lévis et Saint-David-de-l'Auberivière, pour l'assainissement de la rivière à la Scie.

Il s'agit d'un dossier qui est déjà vieux de plusieurs années et qui avait d'abord été débloqué à la fin d'octobre 1979, quand le ministre Marcel Léger s'était rendu à Lévis pour annoncer la participation du gouvernement provincial à la réalisation du projet. Celui-ci est évalué à \$1,5 million et la subvention gouvernementale doit représenter \$1,2 million.

Au début de février dernier, cependant, le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon déclarait publiquement ne plus vouloir signer le protocole d'entente, parce que le texte et les plans proposés par les représentants du ministère avaient été modifiés à la suite du zonage agricole, qui restreint trop, selon M. Chagnon, les possibilités d'urbanisation à Lévis pour les années futures.

Le conseil municipal, enfin satisfait des pourparlers qu'il a eus avec le ministère, s'est de nouveau montré favorable à ce que soit hâtée la construction du collecteur d'égouts. Le maire Chagnon ainsi que le greffier de la corporation municipale ont été autorisés à signer le protocole d'entente.

Le conseil de Lévis a aussi accepté une motion prévoyant la présentation prochaine d'un nouveau règlement municipal concernant un redécoupage de la carte électorale et la représentation au conseil.

Le redécoupage qui est envisagé actuellement maintiendrait à six le nombre de représentants élus, mais il apporterait un changement radical en ce qui concerne les quartiers, qui sont présentement au nombre de trois et dont la population de chacun varie énormément.

Les six quartiers qui seront bientôt proposés, soit au début du mois d'août, comporteront respectivement 2,245, 1,961, 1,741, 2,188, 2,356 et 2,122 électeurs.

Les édiles de Lévis ont aussi décrété cette semaine un amendement au règlement régissant le zonage dans le centre domiciliaire Louis-Honoré Fréchette, afin d'y permettre la réalisation d'un projet d'habitation préparé par la nouvelle Coopérative la ruche et les abeilles.

A ce sujet, comme dans les deux cas qui suivent, les électeurs concernés auront accès à un registre municipal, les 12 et 13 août, entre 9h et 19h, à l'hôtel de ville.

Une autre modification au zonage a été acceptée par le conseil municipal de façon à permettre la construction d'un condominium de sept étages et de 25 habitations sur la rue Commerciale, précisément à l'en-

droit où était situé l'ancien restaurant Bellevue qui a été détruit par un incendie. Ce projet est de plus d'un million de dollars.

Un autre règlement municipal porte le numéro 1364 et amende également le zonage à Lévis, cette fois pour permettre l'implantation de clôtures, murs et haies dans les marges de recul sur les terrains d'angle. La nouvelle disposition est celle-ci: "Dans la marge de recul à une distance de la ligne de rue au moins égale à la moitié de la marge de recul et compris entre la ligne latérale et le prolongement du mur arrière et/ou de côté; leur hauteur maximum est fixée à quatre pieds".

Deux gaz-bars visités par des cambrioleurs

Deux gaz-bars Aigle d'Or, dont l'un situé dans le comté de Charlevoix et l'autre dans le comté de Lévis, ont été visités par des malfaiteurs à main armée, en fin de semaine.

À la Rivière-Malbaie, dimanche soir vers 22h20, quatre individus, un adulte et trois adolescents, ont attaché le commis de l'établissement avant de prendre la fuite avec une somme de \$996.

Quelques minutes avant le vol, les intrus, sous la menace d'un revolver à plombs, avaient ligoté le caissier. Après le départ des bandits, ce caissier réussit à se libérer de ses

liens et à alerter la SQ du poste de La Malbaie.

L'opération 100 a abouti, une heure et demie après le méfait, à la capture des présumés auteurs du hold-up. L'arme et l'argent ont aussi été retrouvés.

À Saint-David, un individu s'est emparé d'une somme de \$100 après avoir menacé, avec un revolver, le caissier du libre-service situé à l'intersection de la route 132 et de la route des Îles. Le voleur a ensuite pris la fuite à pied. Il est recherché par des policiers de la sûreté municipale de Lévis.

Le feu endommage une maison à St-Georges

Un incendie a causé des dommages estimés à plus de \$20,000 dans une maison de commerce à Saint-Georges-Est, dans la Beauce, dimanche après-midi.

Les flammes ont pris naissance vers 14h30 dans le sous-sol de l'édifice abritant le magasin Les Fournitures d'hôtels et de restaurants de Beauce Inc., propriété de M. Roland Mathieu et situé sur la deuxième avenue.

Le feu a ensuite fait rage au

rez-de-chaussée mais il a été éteint avant d'atteindre la partie supérieure de la bâtisse de trois étages. La partie inférieure a été endommagée par le feu tandis que les étages de la section supérieure ont été avariés par l'eau et la fumée.

Quatorze pompiers volontaires sous les ordres de M. Philippe Bureau, directeur adjoint, ont travaillé durant au moins trois heures avant de réussir à circonscrire la marche des flammes.

en bref

D'autres HLM

BLACK LAKE — La municipalité de Black Lake s'appête à lancer un appel d'offres pour la construction d'un complexe de 20 logements pour personnes âgées. Le coût du projet est estimé à \$800,000. L'édifice sera construit sur un terrain situé près de l'aréna.

Municipalités régionales de comté

QUÉBEC — Le ministre d'Etat à l'aménagement, M. Jacques Léonard, annonce la constitution de deux autres comités de consultation en vue de la mise en place des municipalités régionales de comté. Le comité de Québec-Nord (zone 14) est formé de M. Jean-Paul Julien, agriculteur de Cap-Santé, président, de MM. Lucien Gauthier, maire de Beauré, et Gaston Gagnon, maire de St-Joachim. Le comité de Lévis-Lotbinière (zone 05) est composé de M. Jacques Defoy, géographe de St-Romuald, président, M. Maurice Fauchon, maire de Joly et préfet du comté de Lotbinière, M. Vincent Chagnon, maire de Lévis. Ces personnes assisteront à des sessions de formation au début du mois d'août et entreprendront leur travail, lors de la tournée de lancement du ministre Léonard.

Histoires d'eau

QUÉBEC — La population de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, alimentée par le réseau d'aqueduc appartenant à Clovis Fradette et Associés, est invitée à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé le 25 juillet dernier par le ministère de l'Environnement aux autorités responsables du réseau d'aqueduc. Dès que la situation sera redevenue normale, Environnement-Québec lèvera cette mesure sanitaire. Par ailleurs, la population de la municipalité de Sainte-Euphémie, comté de Montmagny, alimentée par le réseau d'aqueduc de la société d'aqueduc de Sainte-Euphémie Enr. (secteur est), est invitée de continuer à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé vendredi dernier par le ministre de l'Environnement aux autorités responsables du réseau d'aqueduc.

\$31,693 au comité de loisir

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$31,693 au comité des loisirs de Saint-Hubert, dans le comté de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un projet qui relève du Programme d'aide au travail (PAT) du ministère et de l'Opération de solidarité économique (OSE). Durant une période de 20 semaines une équipe de 7 personnes, dont 6 bénéficient d'aide sociale, procédera à des travaux à Saint-Hubert. Les participants auront à réparer des vêtements pendant "l'opération recyclage".

Aide au Festival de l'érable

ARTHABASKA — M. Pierre-Marc Johnson annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$35,022 au Festival de l'érable Inc. de Plessisville, dans le comté de Arthabaska. Il s'agit d'un projet qui relève du Programme d'aide au travail (PAT). Durant une période de 21 semaines, une équipe de 7 personnes, dont 6 bénéficient d'aide sociale, auront à aménager une érablière à Plessisville.

Subvention pour réseaux d'aqueduc

QUÉBEC — La ville de Pohénégamook bénéficiera d'une aide financière de \$54,000 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. Aussi, la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent bénéficiera d'une aide financière de \$75,160 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 49,9 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. Enfin, la municipalité de Paspébiac bénéficiera d'une aide financière de \$83,700 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. En annonçant la nouvelle, le ministre Guy Tardif a précisé que ces subventions seront payées en un seul versement, après la réalisation des travaux. De plus, les travaux doivent débuter dans un délai de 12 mois suivant la réception de l'avis d'acceptation du projet reçu par la municipalité, faute de quoi la demande devra être reformulée.

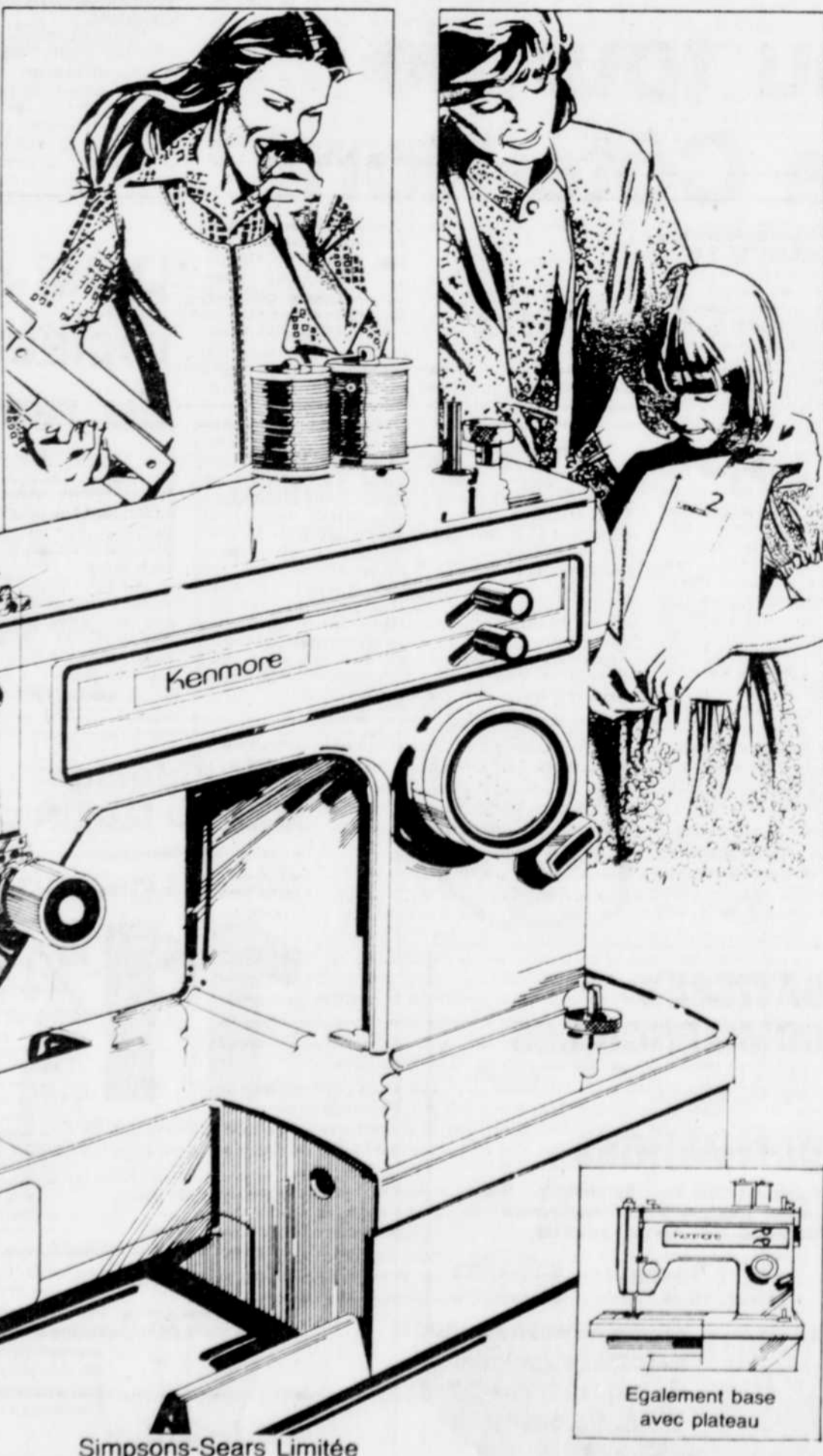
En voici pour votre argent

Sears Machine à coudre Kenmore à bras libre

Rabais de \$80
199⁹⁹
Rég. 279.99

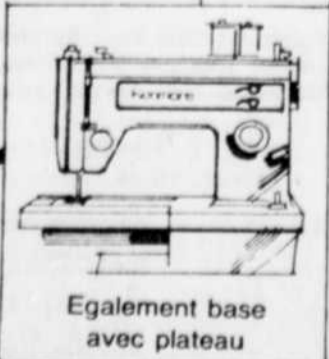
- Modèle à bras libre rend aisée la couture des poignets, manches et ourlets
- Comprend: les points droit et zigzag tout usage; points droit et ondulé extensibles.
- Levier de marche arrière
- Platine pour repriser
- Fait les boutonnières (guide automatique vendu séparément)
- Eclairage de sécurité
- Tête en aluminium garantie 20 ans et éléments électriques 2 ans

81 231

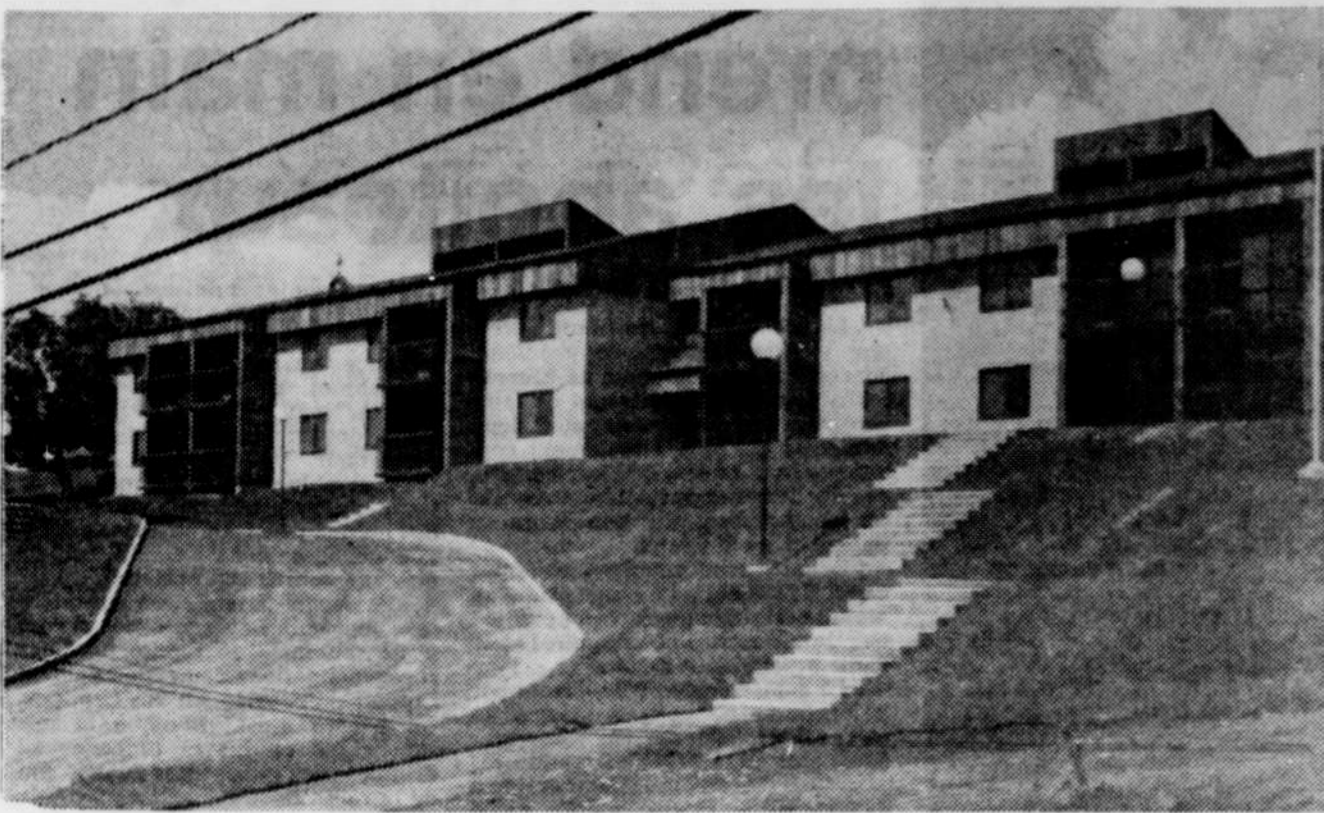


Machines à coudre - Rayon 20

Simpsons-Sears Limitée



Egalement base avec plateau



Une partie des nouveaux logements pour personnes retraitées.

Ville Sainte-Marie

21 HLM pour retraités seront bientôt occupés

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Les travaux pour la construction d'un HLM de 21 logements pour personnes retraitées, à Ville Sainte-Marie de Beauce, sont pratiquement terminés, ce qui voudrait dire qu'à la mi-août ces logements seront tous occupés.

C'est ce qu'a laissé entendre au SOLEIL, M. Michel Lambert, secrétaire-trésorier de l'Office municipal d'habitation de Ville Sainte-Marie, en ajoutant que ce HLM de 21 logements sera connu sous le nom des "Appartements le Bocage de Sainte-Marie".

Selon M. Lambert, "construit au coût de \$567,260 par des employés de la firme Boilard & Boilard de Saint-David de Lévis, la réalisation de ce

projet nécessitera des investissements d'au-delà de \$700,000".

Dès que les travaux seront complétés, a-t-on appris, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'administration de ce premier projet du genre à Ville Sainte-Marie de Beauce, sera confiée à l'Office municipal d'habitation de cette localité, dont le président est M. Robert Marcoux.

Toutefois, c'est M. Jean-Guy Grenier, de Ville Sainte-Marie, qui a été nommé à temps partiel comme le responsable de l'administration.

Ayant en main une longue liste d'attente de personnes retraitées dans le secteur de Sainte-Marie, soit d'au moins 300 personnes, la construction de ce HLM n'est pas complétée, que déjà l'Office municipal d'habitation de cette localité a recom-

mandé une nouvelle demande de 60 logements municipaux, a déclaré M. Michel Lambert.

On rappelle que chaque logement des "Appartements le Bocage de Sainte-Marie" occupe un espace de 24 pieds carrés et comprend une salle de bains, une cuisinette, un salon, une ou deux chambres à coucher et une pièce de rangement.

Etant situé sur le boulevard Vachon, au centre-ville de Sainte-Marie, chaque logement a une portico avec balcon.

En plus de MM. Robert Marcoux et Michel Lambert, l'Office municipal d'habitation de Ville Sainte-Marie de Beauce est composé de MM. Aurèle Mercier, vice-président, Josaphat Savoie, directeur, puis d'un locataire de la bâtisse qui veillera à l'entretien des lieux.

Lévis accepte le projet de collecteur d'égouts

par Gilles PEPIN

LEVIS — Le conseil municipal de Lévis est enfin prêt à signer une entente avec le ministère de l'Environnement du Québec concernant le projet de collecteur d'égouts devant être réalisé incessamment dans les municipalités de Saint-Louis-de-Pintendre, Lévis et Saint-David-de-l'Auberivière, pour l'assainissement de la rivière à la Scie.

Il s'agit d'un dossier qui est déjà vieux de plusieurs années et qui avait d'abord été débloqué à la fin d'octobre 1979, quand le ministre Marcel Léger s'était rendu à Lévis pour annoncer la participation du gouvernement provincial à la réalisation du projet. Celui-ci est évalué à \$1,5 million et la subvention gouvernementale doit représenter \$1,2 million.

Au début de février dernier, cependant, le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon déclarait publiquement ne plus vouloir signer le protocole d'entente, parce que le texte et les plans proposés par les représentants du ministère avaient été modifiés à la suite du zonage agricole, qui restreint trop, selon M. Chagnon, les possibilités d'urbanisation à Lévis pour les années futures.

Le conseil municipal, enfin satisfait des pourparlers qu'il a eus avec le ministère, s'est de nouveau montré favorable à ce que soit hâtée la construction du collecteur d'égouts. Le maire Chagnon ainsi que le greffier de la corporation municipale ont été autorisés à signer le protocole d'entente.

Le conseil de Lévis a aussi accepté une motion prévoyant la présentation prochaine d'un nouveau règlement municipal concernant un redécoupage de la carte électorale et la représentation au conseil.

Le redécoupage qui est envisagé actuellement maintiendrait à six le nombre de représentants élus, mais il apporterait un changement radical en ce qui concerne les quartiers, qui sont présentement au nombre de trois et dont la population de chacun varie énormément.

Les six quartiers qui seront bientôt proposés, soit au début du mois d'août, comporteront respectivement 2,245, 1,961, 1,741, 2,188, 2,356 et 2,122 électeurs.

Les édiles de Lévis ont aussi décrété cette semaine un amendement au règlement régissant le zonage dans le centre domiciliaire Louis-Honoré Fréchette, afin d'y permettre la réalisation d'un projet d'habitation préparé par la nouvelle Coopérative la ruche et les abeilles.

A ce sujet, comme dans les deux cas qui suivent, les électeurs concernés auront accès à un registre municipal, les 12 et 13 août, entre 9h et 19h, à l'hôtel de ville.

Une autre modification au zonage a été acceptée par le conseil municipal de façon à permettre la construction d'un condominium de sept étages et de 25 habitations sur la rue Commerciale, précisément à l'en-

droit où était situé l'ancien restaurant Bellevue qui a été détruit par un incendie. Ce projet est de plus d'un million de dollars.

Un autre règlement municipal porte le numéro 1364 et amende également le zonage à Lévis, cette fois pour permettre l'implantation de clôtures, murs et haies dans les marges de recul sur les terrains d'angle. La nouvelle disposition est celle-ci: "Dans la marge de recul à une distance de la ligne de rue au moins égale à la moitié de la marge de recul et compris entre la ligne latérale et le prolongement du mur arrière et/ou de côté; leur hauteur maximum est fixée à quatre pieds".

Deux gaz-bars visités par des cambrioleurs

Deux gaz-bars Aigle d'Or, dont l'un situé dans le comté de Charlevoix et l'autre dans le comté de Lévis, ont été visités par des malfaiteurs à main armée, en fin de semaine.

À la Rivière-Malbaie, dimanche soir vers 22h20, quatre individus, un adulte et trois adolescents, ont attaché le commis de l'établissement avant de prendre la fuite avec une somme de \$996.

Quelques minutes avant le vol, les intrus, sous la menace d'un revolver à plombs, avaient ligoté le caissier. Après le départ des bandits, ce caissier réussit à se libérer de ses

liens et à alerter la SQ du poste de La Malbaie.

L'opération 100 a abouti, une heure et demie après le méfait, à la capture des présumés auteurs du hold-up. L'arme et l'argent ont aussi été retrouvés.

À Saint-David, un individu s'est emparé d'une somme de \$100 après avoir menacé, avec un revolver, le caissier du libre-service situé à l'intersection de la route 132 et de la route des Îles. Le voleur a ensuite pris la fuite à pied. Il est recherché par des policiers de la sûreté municipale de Lévis.

Le feu endommage une maison à St-Georges

Un incendie a causé des dommages estimés à plus de \$20,000 dans une maison de commerce à Saint-Georges-Est, dans la Beauce, dimanche après-midi.

Les flammes ont pris naissance vers 14h30 dans le sous-sol de l'édifice abritant le magasin Les Fournitures d'hôtels et de restaurants de Beauce Inc., propriété de M. Roland Mathieu et situé sur la deuxième avenue.

Le feu a ensuite fait rage au

rez-de-chaussée mais il a été éteint avant d'atteindre la partie supérieure de la bâtisse de trois étages. La partie inférieure a été endommagée par le feu tandis que les étages de la section supérieure ont été avariés par l'eau et la fumée.

Quatorze pompiers volontaires sous les ordres de M. Philippe Bureau, directeur adjoint, ont travaillé durant au moins trois heures avant de réussir à circonscire la marche des flammes.

en bref

D'autres HLM

BLACK LAKE — La municipalité de Black Lake s'appête à lancer un appel d'offres pour la construction d'un complexe de 20 logements pour personnes âgées. Le coût du projet est estimé à \$600,000. L'édifice sera construit sur un terrain situé près de l'aréna.

Municipalités régionales de comté

QUEBEC — Le ministre d'Etat à l'aménagement, M. Jacques Léonard, annonce la constitution de deux autres comités de consultation en vue de la mise en place des municipalités régionales de comté. Le comité de Québec-Nord (zone 14) est formé de M. Jean-Paul Julien, agriculteur de Cap-Santé, président, de MM. Lucien Gauthier, maire de Beauré, et Gaston Gagnon, maire de St-Joachim. Le comité de Lévis-Lotbinière (zone 05) est composé de M. Jacques Defoy, géographe de St-Romuald, président, M. Maurice Fauchon, maire de Joly et préfet du comté de Lotbinière, M. Vincent Chagnon, maire de Lévis. Ces personnes assisteront à des sessions de formation au début du mois d'août et entreprendront leur travail, lors de la tournée de lancement du ministre Léonard.

Histoires d'eau

QUEBEC — La population de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, alimentée par le réseau d'aqueduc appartenant à Clovis Fradette et Associés, est invitée à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé le 25 juillet dernier par le ministère de l'Environnement aux autorités responsables du réseau d'aqueduc. Dès que la situation sera redevenue normale, Environnement-Québec lèvera cette mesure sanitaire. Par ailleurs, la population de la municipalité de Sainte-Euphémie, comté de Montmagny, alimentée par le réseau d'aqueduc de la société d'aqueduc de Sainte-Euphémie Enr. (secteur est), est invitée de continuer à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un avis envoyé vendredi dernier par le ministre de l'Environnement aux autorités responsables du réseau d'aqueduc.

\$31,693 au comité de loisir

RIVIERE-DU-LOUP — Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$31,693 au comité des loisirs de Saint-Hubert, dans le comté de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un projet qui relève du Programme d'aide au travail (PAT) du ministère et de l'Opération de solidarité économique (OSE). Durant une période de 20 semaines une équipe de 7 personnes, dont 6 bénéficient d'aide sociale, procèdera à des travaux à Saint-Hubert. Les participants auront à réparer des vêtements pendant "l'opération recyclage".

Aide au Festival de l'érable

ARTHABASKA — M. Pierre-Marc Johnson annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$35,022 au Festival de l'érable Inc. de Plessisville, dans le comté de Arthabaska. Il s'agit d'un projet qui relève du Programme d'aide au travail (PAT). Durant une période de 21 semaines, une équipe de 7 personnes, dont 6 bénéficient d'aide sociale, auront à aménager une érablière à Plessisville.

Subvention pour réseaux d'aqueduc

QUEBEC — La ville de Pôhénégamook bénéficiera d'une aide financière de \$54,000 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. Aussi, la municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent bénéficiera d'une aide financière de \$75,160 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 49,9 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. Enfin, la municipalité de Paspébiac bénéficiera d'une aide financière de \$83,700 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. En annonçant la nouvelle, le ministre Guy Tardif a précisé que ces subventions seront payées en un seul versement, après la réalisation des travaux. De plus, les travaux doivent débuter dans un délai de 12 mois suivant la réception de l'avis d'acceptation du projet reçu par la municipalité, faute de quoi la demande devra être reformulée.

En voici pour votre argent

Sears

Machine à coudre Kenmore à bras libre

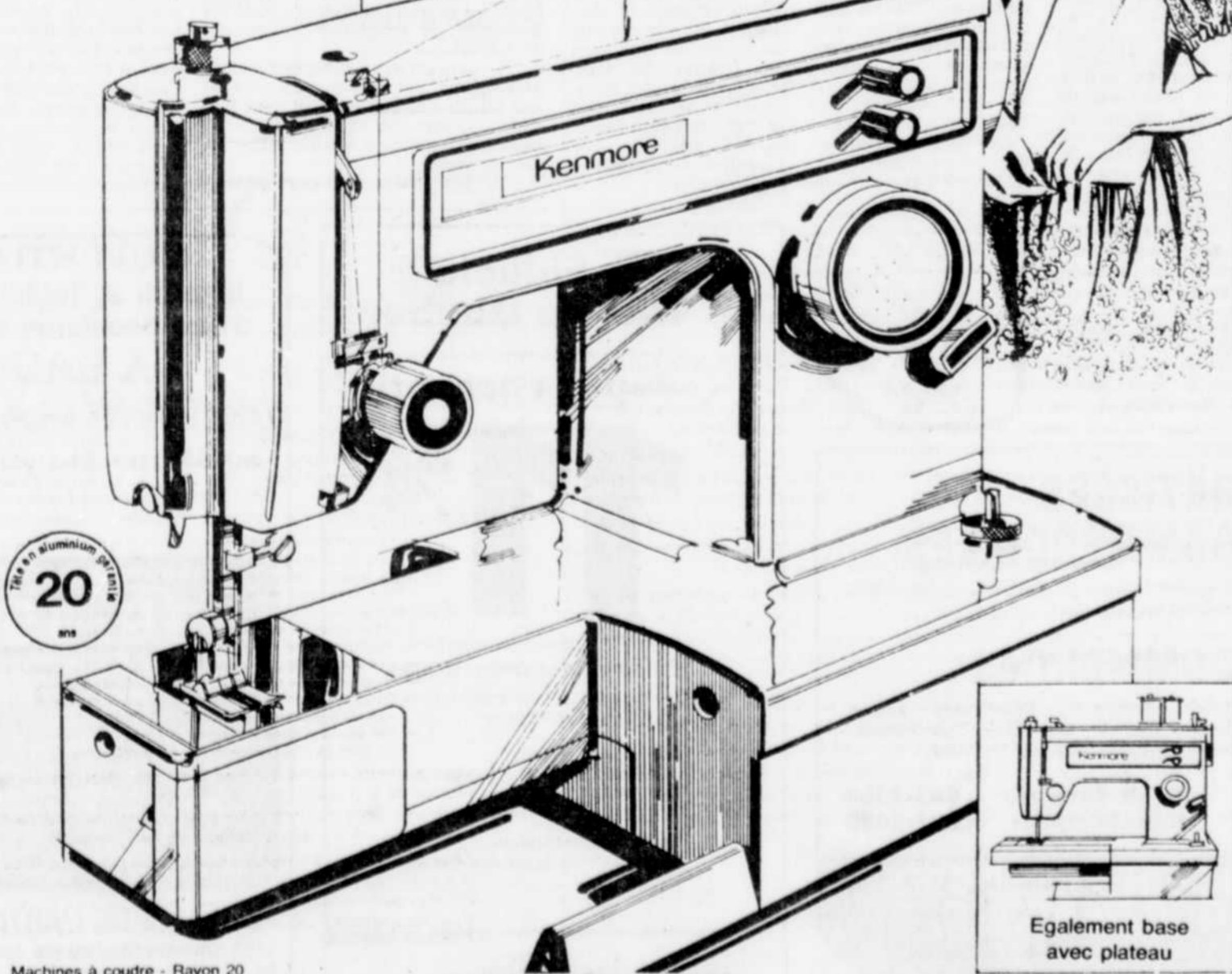
Rabais de \$80

199⁹⁹

Rég. 279.99

- Modèle à bras libre rend aisée la couture des poignets, manches et ourlets
- Comprend: les points droit et zigzag tout usage; points droit et ondulé extensibles.
- Levier de marche arrière
- Platine pour repriser
- Fait les boutonnières (guide automatique vendu séparément)
- Eclairage de sécurité
- Tête en aluminium garantie 20 ans et éléments électriques 2 ans

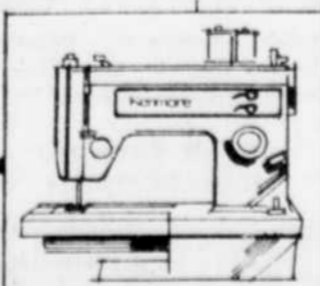
81 231



20

Machines à coudre - Rayon 20

Simpsons-Sears Limitée



Egalement base avec plateau

décès et avis divers

705 AVIS DE DÉCÈS

ARTEAU (J.-Emile)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 26 juillet 1980, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédé M. J.-Emile Arteau, directeur général de la CEQC, époux de dame Yvonne Royer. Il demeurait au 2770 rue Duval. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé; un service sera chanté mardi le 29 juillet à 14h, à l'église Ste-Odile. Le corps sera incinéré. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, Georgette, Mariette, Claude, Jeannine et Charlotte, ainsi que ses gendres et belles-filles; ses frères et sœurs: Odilon, Maurice, Marguerite, Wilfrid, Jeanette, Sr Alice; des petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que de nombreux parents et amis.

CARBONNEAU (Charles-Eugène)

L'Hotel - Dieu de Lévis, le 27 juillet 1980, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Charles-Eugène Carbonneau époux de dame Thérèse Gosselin. Il demeurait au 10 du Vieux-Port, Lauson. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 juillet à 10h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 203 St-Joseph

à 9h45 pour l'église de Lauson et de là au cimetière de Lauson. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants André et Nicole, sa mère Mme Arthur Carbonneau ses beaux-parents M. et Mme Armand Gosselin, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines.

COTE (Marie Bolly)



A Québec, le 25 juillet 1980, à l'âge de 77 ans et 7 mois, est décédée dame Marie Bolly, épouse de Raoul Côté. Les funérailles auront lieu mardi, le 29 juillet 1980, à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue

à 13h pour l'église de St-Fidèle et de là à l'église de St-Joachim cté de Montmorency où un libeau sera chanté avant l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles, fils, gendres et belles-filles, M. et Mme Paul-Emile Brunet (Hélène), Françoise (Soeur servante du St-Coeur-de-Marie), M. et Mme Marc Gaudreau (Cécilia), Jean-Rémi (Père eugiste), M. et Mme Roland Boillard (Rachelle), M. et Mme Jean-Noël Tessier (Béatrice), M. et Mme Raymond Côté (Yolande St-Hilaire), Mme Jean-Yves Marquis (Clémence), M. et Mme Paul Lepage (Louise); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Alphonse Rancourt (Jeanne), Mme Cécile Soucy, Mme Irma Bolly, Mme Marie-Filion, M. et Mme Louis-Joseph Racine, Mme Marie-Paule otine, Mme Marguerite Racine, Mme Ernestine Bilodeau, Mme Marianne Bélanger, M. Joseph Vézina, M. Clément Vézina ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. N.B.: L'après-midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de midi trente.

Pour informations: 529-9221

COTE (René) - A Québec le 28 juillet 1980, à l'âge de 71 ans est décédé M. René Côté, époux de dame Gabrielle Pelletier. Il demeurait au 925, Madeleine de Verchères. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 juillet à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite Bourgeoise

à 13h45 pour l'église Sacrement et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Marc-André Bouffard (Ginette);

ses petits-enfants: François, Marie-Josée et Nathalie; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: MM. Roland et Gaston Côté, M. et Mme Raoul Pelletier (Hélène Côté) Riv-du-Loup, M. Armand Pelletier, M. et Mme Henri Pelletier (Thérèse Bourgeois) de Trois-Rivières, Mme Lily Pelletier, Sr Madeleine Pelletier de Mascouche, Mme Adrienne Jodoin de Valleyfield, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371

COTE (Adrien) - A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 juillet 1980, à l'âge de 60 ans et 6 mois, est décédé M. Adrien Côté, époux de dame Lédiane Simard. Il demeurait au 20 rue Réjeanne, Villeuve. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 juillet à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738, Ave Royale Beauport

à 9h40 pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière de Courville. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Denise, Rémy, Nicole, ses frères et sœurs, François (Jeanne Guay), Oscar (Pauline Duchesne), Marie (Pierre Boudreaux), Anna Belle (Léger Duchesne), Paul-Emile (Lucienne Bolvin), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Pour renseignements, 661-9223.

DEMERS (Jeanne) - A Québec, le 28 juillet 1980, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Jeanne Laflamme, épouse de feu Jules R. Demers. Elle demeurait à la Champeuse. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 juillet à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite Bourgeoise

à 14h30 pour l'église St-Charles-Borromée, Charlesbourg, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Madeleine (Maurice Beaulieu), Roger (Clémence Lavoie), Guy (Louissette Bédard), Louise (Paul-Henri Gauvin), Claire (Mervin Gilpin), Judith (Claude L'Espérance), Pauline (Gaston Lemelin); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Juliette Mathurin, M. et Mme Roland Laflamme (Gertrude), M. et Mme Georges Laflamme (Mariette), Mme Cécile Laflamme-Deschambault, Mme Irène Burns-Laflamme, M. Edouard Dufrené, Mlle Germaine Demers, ainsi que 19 petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371

DION (Juliette Sirois) - A Québec, le 28 juillet 1980, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Juliette Sirois, épouse de M. Lucien Dion. Elle demeurait au 641 Place Morin, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 juillet, à 10h. Départ du funérarium Lépine Cloutier Ltée 260 avenue Beauceage Ville Vanier

à 9h45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendre et belle-fille, M. et Mme Pierre Dion (Sylvie Pitre), M. et Mme Maurice Larose (Hélène), M. et Mme Jean-Noël Bilodeau (Thérèse), M. et Mme Jean-Marie Proulx (Monique), M. et Mme Jacques Chabot (Claire) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

HORIE (Beulah)



A l'hôpital Laval, le 28 juillet 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée Beulah Horie, épouse de feu Jos. A. Bélanger, demeurant à Québec autrefois de Causapcal. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Jean-Guy Ouellet & Fils Causapcal

Les funérailles auront lieu en l'église de Causapcal jeudi le 31 à 14h. Elle laisse dans le deuil ses deux filles: Mme Maurice Richard (Ann) de Causapcal et Mme Ghislain Lebel (Kay) de Québec ainsi que ses quatre petits-enfants: Marie, Paul, Dany, Johanne ainsi que plusieurs neveux et nièces.

METIVIER (Lilliane Veilleux) - A Thetford Mines, le 28 juillet 1980, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Lilliane Veilleux, épouse de feu Roméo Métivier, autrefois président des pneus Métivier Ltée. Elle demeurait au 1270 Giguère, Thetford Mines. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 juillet, à 14h. Départ de la résidence funéraire Gamache & Nadeau Ltée 500 Saint-Alphonse est,

meurait à Berthier Sur Mer. Un service sera chanté samedi, le 2 août, à 11h, en l'église de Berthier Sur Mer. A la demande du défunt, il n'a pas été exposé et a été confié à la maison Lépine Cloutier Ltée pour crémation. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille, Monik, son gendre, Stephen Marchessault, ses deux petits-enfants, Kim et Chad, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Roland Doré, Mme Marcel Carani (Yvette), M. et Mme Armand Guay (Thérèse), M. et Mme Albert Baronet, M. et Mme René Baronet, M. et Mme Jean-Marc Baronet, Mme Pauline Baronet Rouleau, M. et Mme André Denis (Gisèle), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Parents et amis sont invités à rencontrer la famille après le service à sa résidence à Berthier Sur Mer. Pour renseignements, 529-3371

FLUET (Olivette Rouleau) - A Québec, le 27 juillet 1980, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Olivette Rouleau, épouse de Paul-Emile Fluet. Elle demeurait au 771 Dalquier, Ste-Foy. Un service sera chanté, mercredi le 30 juillet, à 14h, en l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle et de là au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée

Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Claude-Yves Fluet (Dorothy Ross), M. et Mme Gilles Fluet (Louissette Lapointe), M. et Mme Pierre Fluet (Ginette Rousseau), Mlle Nicole Fluet; son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Emilien Fluet (Cécile Paradis); ses petits-enfants: M. et Mme Michel Fluet (Danielle Caron), Jacques, Danielle, Denis, Carole, Sylvie et Dominique Fluet. La famille se rendra à l'église une demi-heure avant le service pour recevoir les marques de sympathie.

GARAND (Marcel) - A St-François de Montmagny, le 27 juillet 1980, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Marcel Garand vice-président de Garand Inc., époux de dame Fortunée Gourgues. Il demeurait à St-François de Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 juillet à 15h. Départ du salon funéraire Laurent Normand Inc 1, 1ère Rue Ouest St-François

à 14h45 pour l'église de St-François de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Robert Bédard (Nicole), M. et Mme Jean-Yves Leblanc (Colette Godbout), Dr Jacques Leblanc, M. et Mme Bernard Leblanc (France Langis); son beau-père, M. Albert Dion; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Olivier Leblanc (Agathe Bilodeau), Mme Eudore Gilbert (Rita), Mme René Berthelot (Gilberte), Mme Edwin Dea (Françoise), Mme René Leblanc (Lily), Mme Germaine Leblanc (Normande), Mme Donat Leblanc (Gabry), M. et Mme Gérard Dorval (Jeannine Dion), M. et Mme Gaston Dion (Madeleine Caron); ses petits-enfants: Benjamin, Jean-Philippe et Sarah Leblanc, M. Leblanc était également lieutenant-colonel honoraire du bataillon Les Fusiliers du St-Laurent au 65 rue St-Jean-Baptiste est, Rimouski.

LEMELIN (Reine) - A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 juillet 1980, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Reine Lemelin, demeurant au 8 Marie-Roite, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 juillet, à 14h. Départ de la maison Gilbert & Turgeon Ltée 58 avenue Bégin

à 13h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur: Mlle Marcelle Lemelin, soeur Françoise Lemelin des Soeurs Ste-Famille de Bordeaux, M. Georges-Henri Lemelin, M. Gérard Lépine, Mme Yolande Proulx-Lemelin.

MOISAN (Armand) - A l'hôpital Laval le 28 juillet 1980 à l'âge de 51 ans est décédé M. Armand O. Moisan époux de Dame Armandine Boudreau. Il demeurait au 512 rue St-Pierre, St-Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 juillet à 15h. Départ de la résidence funéraire St-Raymond Inc 101 St-Joseph, St-Raymond

à 14h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, Daniel, Edith, Mario, Luc, Caroline, Patrick, ses beaux-parents, M. et Mme Théodore Boudreau, ses frères et sœurs, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

PLANTE (Eugène) - A Québec, le 27 juillet 1980, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Eugène Plante, époux en 1ères noces de feu Yvonne Barrette et en 2èmes noces de Alphonse Beaulieu. Il demeurait au 239 rue Plante, Stoneham. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 juillet à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa

à 14h30, pour l'église St-Edmond de Stoneham et de là au cimetière Stoneham. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Henri Plante (Hélène Smith), Mme Marie-Jeanne Plamondon, M. et Mme Ernest Plante (Rose Isabelle), Mme Denise Bergeron, M. et Mme Paul-Emile Plante (Denise Auclair), M. et Mme Raymond Pageau (Hermine), M. et Mme Robert Plante (Claudette Mercier), M. et Mme Désiré Carrier (Yvette), M. et Mme Marcel Plante (Rena Brind'Amour), M. et Mme Arthur Isabelle (Rita), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

POULIOT (Edouard) - A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 juillet 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Edouard Pouliot, célibataire, autrefois de Armagh, cté Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi à 15h. Départ du salon funéraire d'Armagh à 14h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles Roy et Rouleau Inc. Armagh Cté Bellechasse

PROVOST (Paul) - A Montréal, le 27 juillet 1980, à l'âge de 71 ans est décédé M. Paul Provost, fondateur et président du conseil d'administration de Corporation Provost (Provost Cartage), époux de Annette Breton, père de Mme Gérard Lanthier (Denise), Mme Michael De Rosa (Micheline) ainsi que M. Robert, Jean-Paul, Claude, Gilles et Michel Provost, frère de Lucienne et de Pauline Provost, Mme René Brind'Amour (Cécile), Mme John Huculiak (Madeleine), et Jacques Provost. Il laisse également plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 juillet. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée 745 est Crémazie

à 13h30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont Royal où le service sera célébré à 14 heures et de là au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Lucienne Gros-Louis) - A Québec, le 28 juillet 1980, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Lucienne Gros-Louis, épouse de feu Henri Savard. Elle demeurait au 298, 5e Rue, Limoilou. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 juillet, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église Saint-Esprit, et de là au cimetière Saint-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme André Savard (Francine Pelletier), Mlle Diane Savard, M. et Mme Michel Parent (Louise) sa sœur et ses beaux frères et belles-sœurs: Mme Mona Savard, M. et Mme Paul Pageau (Colette Linteau), Mme Albertine Duchesneau, M. et Mme Alfred Savard, M. Lucien Savard, M. et Mme Léopold Savard, M. Gérard Savard, M. Jean Savard, M. et Mme Alex Picard, M. et Mme Mathias Turcotte; ses petits-enfants: Louis, Guy Parent, Martin et Jacinthe Savard et de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371

TALBOT (Marie-Anne Prémont) - A l'hôpital St-Sacrement, le 26 juillet 1980, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie-Anne Prémont, épouse de feu Albert Talbot. Elle demeurait au 1060 Raymond-Casgrain. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 juillet 1980, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois

à 10h45 pour l'église des Sts-Marthurs, rue Père-Marquette et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme André Talbot (Cécilia McMahon), Jeannette, M. et Mme Marc Moore (Monique), M. et Mme Gérard Chalifour (Pauline), M. et Mme Claude Talbot (Monique Côté), M. et Mme Guy Talbot (Frances Greene), M. Henri Nadeau, M. et Mme Robert Talbot (Lise Perreault); son frère, ses sœurs et belles-sœurs: M. et Mme Pierre Prémont (Lucie Leblanc), Mme Herbert Lambert, Mme Pierre Talbot, Mme Adélaïde Fortin, Mme Georges Prémont, ainsi que plusieurs petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

TREMBLAY (Laura) - Le 27 juillet 1980, à Roberval, à l'âge de 78 ans et 11 mois, est décédée Mme Laura Tremblay épouse de feu M. Ernest Tremblay demeurant au 1921 boul. de l'Anse, autrefois de St-Léon. La dépouille mortelle sera exposée au Funérarium Coop. 486 du Pont-Nord Alma

Les funérailles auront lieu mardi à 15h, en l'église St-Sacrement inhumation au cimetière de St-Léon. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire Lac-St-Jean

VALOIS (Adjutor) - A l'hôpital de l'Enfant Jésus, le 27 juillet 1980, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adjutor Valois, époux de dame Blanche-Yvonne Tremblay. Il demeurait au 104 rue Brochu, St-Lambert cté Lévis et autrefois de Giffard. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 juillet à 14h en l'église de Giffard. Selon ses dernières volontés il ne sera pas exposé, parents et amis sont priés de se rendre à l'église 30 minutes avant l'heure des funérailles pour rencontrer les membres de la famille. Il laisse dans le deuil, outre son épouse ses enfants Rita (Gérard Clément), Thérèse (Hervé Lafrenière), Pauline (Claude Doyon), Jeannine, Rachel (Jos Mélior), Claire (Richard William), Gabrielle (Bernard Laberge), son frère Paul (Marguerite Julien) et ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Direction des funérailles Wilbrod Robert Inc Pour information 661-9223.

VERRET (Joseph-Elzéar) - A Courville, le 26 juillet 1980, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph-Elzéar Verret, époux de dame Marie-Jeanne Gingras. Il demeurait au 54 du Temple, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 juillet à 10 h en l'église de Beauport. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé Parent et amis sont priés de se rendre à l'église 30 minutes avant l'heure des funérailles pour rencontrer les membres de la famille. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses en-

fants Elzéar (Yolande La-touche), Henri (Colette Pouliot), Roland, Roger (Colette Trudel) André (Odette Langevin), Thérèse, Marguerite, (Jean-tave Grenier) ainsi que ses belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Direction des funérailles: Wilbrod Robert Inc Pour informations 661-9223.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS DEMERS (Angéline Simoneau) - Ses enfants remercient tous les parents et amis qui ont sympathisé avec eux à l'occasion du décès de dame Angéline Simoneau.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES LECOMPTÉ (Rita Lambert) REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier J.F.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier S.L.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier E.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.F.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier S.L.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier E.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier ER.

L'essence coûterait 7 cents de plus vendredi

OTTAWA (d'après PC) — Les consommateurs peuvent s'attendre à devoir débours davantage pour l'essence, le mazout et tous les autres sous-produits du pétrole au cours des prochaines semaines en dépit de l'échec des pourparlers sur le prix du pétrole entre le premier ministre Peter Lougheed de l'Alberta et le premier ministre Pierre Trudeau.

Après un face-à-face de deux jours, les deux hommes ont admis vendredi que les négociations bai-

gnaient dans l'impasse, sans espoir de règlement sur plusieurs questions fondamentales.

Néanmoins, MM. Trudeau et Lougheed conviennent que le prix intérieur du baril de pétrole devra augmenter de deux dollars cette année. On peut s'attendre en conséquence à ce que la plus importante province productrice de pétrole et de gaz naturel au Canada se prévale de cet accord avant que n'expire l'entente en cours, jeudi à minuit.

Pareille décision pourrait entraîner, à compter de vendredi, une augmentation de sept cents le gallon, c'est-à-dire 2,2 cents le litre. Le nouveau prix intérieur canadien marquerait dans ces conditions, \$16,75 le baril.

Le gouvernement de M. Lougheed doit se réunir demain et jeudi pour faire le point de la situation à Edmonton et deux initiatives lui sont offertes: d'une part augmenter les prix et d'autre part

restreindre la production de pétrole à l'intérieur des frontières de la province.

M. Trudeau a de son côté clairement indiqué en conférence de presse, au terme de ses entretiens avec M. Lougheed, qu'Ottawa ne posera pas le premier geste pour trouver une solution au conflit, en dépit de l'impasse évidente dans laquelle se trouve la négociation.

"C'est au tour de l'Alberta de jouer", a dit M. Trudeau aux journa-

listes. "Nous ne voulons déclarer aucune guerre."

De fait, le gouvernement fédéral avait déjà proposé à l'Alberta, en juin dernier, d'augmenter le prix du baril de pétrole de \$2 en guise de règlement intérimaire du conflit, mais l'Alberta avait refusé.

Les milieux autorisés à Ottawa ne s'attendent pas à ce que le gouvernement fédéral s'oppose à une augmentation immédiate de \$2 le baril, suivie d'une augmentation corres-

pondante dans un mois du prix du gaz naturel, pendant que se poursuivraient des pourparlers officieux entre les parties.

Les positions défendues par Ottawa et Edmonton n'accusent pas un écart important en matière de prix même si les deux gouvernements n'arrivaient pas à s'entendre sur le calendrier des augmentations. Là où

(Suite à la page A2, 1re col.)

mardi "Billygate"

Le fameux financier américain en fuite Robert Vesco a révélé à des sénateurs américains avoir ourdi l'embauche de Billy Carter par le gouvernement lybien pour embarrasser le président des États-Unis.

page D-1

Education préscolaire

À l'ouverture du congrès de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire, hier à Québec, la journaliste Denise Bombardier s'est inquiétée de voir les nombreux spécialistes faire perdre confiance aux parents dans leur capacité à élever leurs enfants.

page B-3

Jeux de Moscou

L'Allemand de l'Est Lutz Dombrowski a réussi l'exploit de la journée hier aux Jeux de Moscou en franchissant 8,54 m en longueur, ce qui le place juste derrière l'Américain Bob Beamon qui reste le champion du monde avec son saut en longueur de 8,90 m en 1968 à Mexico.

page C-2

Les Expos

Les Expos ont divisé un double hier contre Cincinnati grâce à la performance du vétéran Fred Norman qui a retrouvé le chemin de la victoire comme lanceur partant. Les Expos sont à trois parties des meneurs.

page C-1

Sexe et cancer

LONDRES (AP) — Les rapports sexuels sont un des meilleurs moyens de prévenir le cancer du sein, affirme un médecin américain.

Le sperme semble jouer un rôle déterminant dans le maintien de l'équilibre hormonal du corps de la femme, a précisé, lundi, le docteur Arne Gjorgov, de l'Université de Pennsylvanie, au cours du quatrième symposium international sur la prévention et la détection du cancer. Ainsi, la suppression des moyens contraceptifs tels que les préservatifs masculins permettrait de diminuer les cas de cancer du sein.

Cette découverte est le résultat de recherches menées durant six ans sous l'égide des Nations unies, et selon lesquelles 17,4 pour cent des femmes qui utilisent ou font utiliser régulièrement par leurs partenaires des préservatifs qui empêchent l'introduction du sperme ont un cancer du sein, soit cinq fois plus que les femmes qui utilisent d'autres méthodes, telles que la pilule.

sommaire

- Annonces classées D-2 à D-14
- Arts et spectacles B-6 et B-7
- Bandes dessinées C-4
- Bridge D-12
- Carrières et professions A-5
- Décès D-15
- Economie-finances A-10 à A-13
- Feuilleton D-4
- Horoscope D-14
- Information régionale A-4 et A-5
- Mot mystère D-3
- Mots croisés D-13
- Où aller à Québec B-7
- Page documentaire A-7
- Patron D-13
- Sport C-1 à C-4
- Télévision D-15 et B-6

météo

Nuageux avec averses ou orages surtout en après-midi. Maximum de 16 à 27. Demain: ciel variable avec averses ou orages.

détails, page D-2

Deux Canadiens ont fait un tour du monde à bicyclette



Michael Manzo, 25 ans, de Beloeil, et Berthe Laforge, 21 ans, de Saint-Quentin, au Nouveau-Brunswick posent sur un quai du port d'Halifax peu après leur arrivée au Canada, hier, à bord d'un navire les ayant ramenés de Suède.

Partis de Montréal en 1977 pour aller aux Jeux de Moscou

HALIFAX (d'après CP) — Deux jeunes Canadiens ont mis fin à un tour du monde en bicyclette, hier, à Halifax, en déclarant que leur odyssée commencée le 11 octobre 1977, au Stade olympique de Montréal, leur avait fait découvrir la profondeur de leur patriotisme.

Michel Manzo, 25 ans, de Beloeil, au Québec, et Berthe Laforge, 21 ans, de Saint-Quentin, au Nouveau-Brunswick, ont débarqué d'un navire container attendu par une poignée de parents et d'amis.

"Vive le Canada", s'est écrié Manzo, au moment où ils enlaçaient leurs mères, la sœur de Berthe et Annette Jodoin, une amie, venues de Montréal en voiture les recevoir sur le quai.

Le Atlantic Cinderella les a ramenés de Suède en cinq jours et demi, eux qui venaient de passer trois ans et demi à l'étranger.

Ils ont voyagé sur une distance de 49.000 kilomètres, eu recours à une demi-douzaine de navires, été pris au milieu d'une mutinerie à bord d'un de ces bâtiments, au large de Singapour, et échappé à un coup monté de trafic de stupéfiants, à Istanbul.

Fête en plein air

Un des faits qu'ils ont raconté, hier, est leur voyage à bord d'un navire-citerne rempli de cyanure, de Hong Kong à Singapour.

"Au large du Vietnam, nous avons eu une mutinerie à bord.

Personne ne voulait travailler parce que le capitaine buvait deux ou trois bouteilles de vodka par jour".

Le même soir, au milieu d'une tempête formant des vagues de 10 pieds, tous les occupants du navire se réunirent sur le pont pour un repas spécial afin de souligner la présence des Canadiens.

"C'était tout simplement incroyable. Nous avons dû clouer nos assiettes en papier à la table pour qu'elles ne s'envolent pas. Tous étaient assis là dans leurs impers en train de manger une grillade. Personne ne s'occupait du navire. Tout le monde fêtait. Et nous transportions du cyanure.

(Suite à la page A2, 1re col.)

Un DC-9 d'Air Canada vole au milieu de tirs d'obus

HALIFAX (d'après PC et UPC) — Le pilote et le copilote d'un avion d'Air Canada ont été suspendus pour quatre jours, au début de l'année, parce qu'ils avaient survolé la zone restreinte du camp militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, alors qu'un exercice de tir d'obus était en cours.

Témoignant devant la Commission d'enquête sur la sécurité aérienne qui a commencé à siéger à Halifax, hier, après une semaine d'audiences à Québec, M. Ralph Lord, du ministère fédéral des Transports, a raconté que le copilote, qui était aux commandes à ce moment-là, ne s'était pas servi d'une carte géographique indiquant l'emplacement de la zone limitée.

L'avion DC-9 d'une capacité de 113 passagers aurait pu être touché par l'un des obus de 105 millimètres selon M. Lord qui croit que les projectiles atteignaient alors une altitude supérieure à celle de l'avion.

Le tir a été arrêté seulement après qu'un hélicoptère militaire eut repéré le DC-9 d'Air Canada et en eut prévenu la base.

Cet avion effectuait alors le trajet

entre Saint-Jean et Fredericton. L'incident s'est produit le 31 mars dernier.

Pour M. Lord, la suspension de quatre jours constitue une peine assez sévère, puisqu'elle marque le dossier du pilote pour la vie.

La commission a pris connaissance d'autres cas de négligence qui auraient pu entraîner une catastrophe et qui sont attribués aux compagnies d'aviation ou à leurs pilotes. Au moins deux autres avions ont traversé la zone de sécurité de Gagetown qui est pourtant bien indiquée sur les cartes et qui est connue des pilotes d'expérience.

Un avion d'Eastern Provincial Airways a survolé la zone restreinte de Gagetown. Son pilote a expliqué qu'il faisait une course avec un DC-9 et qu'il avait voulu réduire le trajet Fredericton-Saint-Jean en passant par la base militaire.

Le permis de ce pilote a été suspendu sept jours.

M. Lord a révélé à la commission que bien des facteurs rendent difficile l'application des règlements aériens dans cette région. Il dit que la

loi est souvent imprécise et vague.

Il a aussi fait part des difficultés à travailler avec le ministère fédéral de la Justice et son quartier général qui sont à Halifax, alors que son propre bureau est à Moncton.

À ce sujet, il a mentionné qu'une décision rendue par le bureau régional avait été réduite par Ottawa. Un pilote privé dont le permis avait été suspendu par le bureau régional avait été impliqué dans au moins 11 incidents au cours de 1.500 heures de vol seulement.

M. Lord a précisé que ce pilote s'était posé sur la base militaire de Summerside, Ile-du-Prince-Édouard, un après-midi, sans prévenir et sans s'identifier.

Son avion était muni d'un contenant de cinq gallons d'huile à moteur hors-bord fixé au bec de son réservoir avec un tuyau et du papier collant. Il n'avait aucun plan de vol.

Son permis a été suspendu pour un an par le bureau régional de l'Atlantique. La suspension a été réduite à six mois par Ottawa.

La commission doit siéger toute la semaine à Halifax.

L'ex-chah inhumé dans l'oubli

(D'après AFP, AP, UPI, NYTNS)

— Les funérailles de l'ex-chah d'Iran, qui avaient lieu aujourd'hui au Caire, ont mis dans l'embarras nombre de pays occidentaux qui avaient à choisir entre mécontenter le président Sadate ou s'attirer les foudres de l'ayatollah Khomeiny.

Le président Sadate était d'ailleurs le seul chef d'État à participer aux funérailles d'État qu'il a ordonné en hommage au souverain iranien déchu.

Le Canada n'était pas représenté à la cérémonie. Le porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures a indiqué que la décision canadienne était motivée par le fait que le Canada avait reconnu le nouveau régime iranien.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a adressé un message personnel de condoléances à l'ex-impératrice Farah Diba, lui faisant part de sa sympathie, message dont la teneur exacte n'a pas été révélée par le cabinet du premier ministre.

Les États-Unis étaient représentés par contre par leur ambassadeur au Caire, M. Atherton. L'administration américaine semble avoir décidé que quelle que soit la politique des États-Unis à ce sujet, elle serait prise à partie par l'ayatollah Khomeiny qui y verrait un complot contre l'Islam. Les autorités de Washington ont donc choisi de satisfaire le président Sadate.

La plupart des pays qui participaient aux funérailles dont la France et Israël, étaient représentés par leur ambassadeur dans la capitale égyptienne.

L'ancien roi Constantin de Grèce, et l'ancien président Richard Nixon furent les deux seuls anciens chefs d'État à rendre l'ultime hommage au chah.

La plupart des pays représentés au Caire attendaient pratiquement jusqu'à la dernière minute avant de se décider si oui ou non leurs diplomates participeraient ou non aux obsèques.

En dépit de la présence du faible nombre de "grands" de ce monde dans la capitale égyptienne, des mesures de sécurité extraordinaires avaient été prises pour assurer le bon déroulement des cérémonies. Les autorités égyptiennes craignaient que des extrémistes iraniens n'attentent à la vie des survivants de la famille impériale dont un certain nombre ont été condamnés à mort par un tribunal révolutionnaire islamique.

Selon l'agence du Moyen-Orient, qui a publié hier soir le programme, la cérémonie devait se dérouler en deux phases. Au palais d'Abdine, où le cercueil de l'ex-chah sera transporté, le président Sadate, accompagné de son épouse et de ses enfants, de la chabanou et de ses enfants, réciteront la "Fat'ha" (la première sourate du Coran) devant la dépouille de l'ancien roi. Le cercueil, recouvert du drapeau iranien et gardé par quatre officiers de la garde présidentielle, sera placé sur un catafalque dans le hall d'honneur du palais.

Le président Sadate, accompagné de la famille de l'ex-chah, se rendra ensuite sous une grande tente dressée dans l'enceinte du palais où sera préparée la sortie du cortège.

Le cercueil sera placé ensuite sur un affût de canon et entouré d'une imposante garde d'honneur alors que la fanfare militaire jouera l'hymne impérial. Le cortège, dirigé par le président Sadate, qui aura à ses côtés l'ancien président Nixon, l'ancien roi Constantin, ainsi que la chabanou et ses enfants, Mme Sadate et ses enfants, se rendra à la mosquée El Riffai, située à environ deux kilomètres du palais d'Abdine.

À son arrivée, le cercueil sera porté par des officiers des forces navales qui le placeront à l'intérieur de la mosquée, située au pied de la citadelle et où se déroulera l'enterrement. Sur son passage, des unités symboliques des trois armes rendront les derniers honneurs à l'ancien roi des rois.

Le président Sadate prendra part aux prières à l'issue desquelles l'ex-chah sera enterré auprès des caveaux des deux anciens rois d'Égypte Fouad I et Farouk.

Le président Sadate se rendra ensuite dans une tente dressée près de la mosquée pour y recevoir les condoléances. Il accompagnera enfin la chabanou et ses enfants au palais de Koubbeh, où ils résident durant leur exil en Égypte.

Très peu de journalistes ont été admis à la cérémonie, dont la couverture sera assurée par un système de pool. Néanmoins la radio et la télévision retransmettront en direct le déroulement des funérailles.

autres informations, pages A-3, C-6 et D-1



L'ancien président américain, Richard Nixon, arrivant au Caire pour les funérailles de l'ex-chah.

L'alcool tue un enfant de cinq mois

CHICAGO (d'après UPI) — Une jeune mère a été accusée, hier, d'avoir tué son bébé de cinq mois en lui faisant boire tellement de bière qu'il est mort d'alcoolisme aigu.

C'est un empoisonnement du foie qui a emporté la petite May Jean Kent, le 23 juin, ont révélé des examens médicaux.

Un policier a raconté que Dianne T. Kent, 19 ans, a commencé à nourrir son bébé d'un mélange de bière et d'eau peu après la naissance et à "intervalles réguliers" par la suite.

Mme Kent a appelé la police le 23 juin en disant qu'elle ne pouvait réveiller l'enfant. Le décès devait être constaté à l'hôpital où le bébé avait été conduit d'urgence.

Rocco Violi est blessé gravement lors d'un attentat

MONTREAL (PC) — Rocco Violi, un des deux survivants des cinq frères Violi, a été gravement blessé à la tête, hier, lorsqu'il a été atteint par une décharge de fusil de calibre 12, à bord de son véhicule qu'il conduisait à Anjou.

Violi, âgé de 37 ans, a été transporté à l'hôpital Maisonneuve où il a été immédiatement opéré dans l'espoir de sauver son œil gauche. Deux inconnus, voyageant sur une motocyclette, l'avaient pris en chasse et avaient ouvert le feu sur lui à deux reprises, l'atteignant à la tête la deuxième fois.

Les médecins ont affirmé que Violi était maintenant hors de danger, mais qu'il demeurerait dans un état critique.

Le plus vieux des frères Violi, Paolo, qui était alors considéré comme le chef du crime organisé à Montréal, fut abattu dans son bar du nord de Montréal en janvier 1978. Un autre Violi, Francesco, fut abattu dans ses bureaux en 1977, à Rivière-des-Prairies. Quant à Giuseppe (Peppe), alors chef du clan Violi, il est mort de façon accidentelle quelques années plus tôt.

Cadavre découvert au bord du fleuve

La sûreté municipale de Beauport poursuivait toujours ses recherches, en fin de soirée, hier, en vue d'identifier le cadavre d'un homme retrouvé sur la berge du Saint-Laurent derrière le motel Hélène, situé sur le boulevard Sainte-Anne.

La découverte a été faite par des citoyens à 18h45.

L'homme, qui aurait entre 20 et

30 ans, aurait séjourné dans l'eau environ une semaine. La cause de la mort est possiblement la noyade, puisque aucune trace de violence n'a été trouvée sur le corps de la victime.

Le cadavre a été transporté à la morgue provinciale de Québec où une autopsie sera pratiquée ce matin.

Election fédérale à Hamilton-O.

OTTAWA (PC) — Une élection complémentaire fédérale aura lieu le 8 septembre dans la circonscription de Hamilton-Ouest.

C'est ce qu'a fait savoir le premier ministre Trudeau.

Cette élection a été rendue nécessaire par la démission du député

progressiste-conservateur, Lincoln Alexander, qui a quitté son poste pour siéger à la direction de la Commission d'indemnisation des travailleurs de l'Ontario.

Actuellement, les Communes comptent 147 députés libéraux, 102 conservateurs, 32 néo-démocrates et un siège est vacant.

Toujours introuvables

VAL D'OR (PC) — Les corps de deux mineurs ensevelis le soir du 20 mai dans la mine Belmoral, près de Val-d'Or, n'ont toujours pas été retrouvés.

Les galeries de la mine ont été déblayées, mais les risques d'éboulements demeurent constants.

Les secouristes s'affairent à creuser un nouveau tunnel en direction des deux corps et prévoient compléter cette tâche au cours des prochains jours.

Il s'agit des corps de Gilles Légaré, 32 ans, et de Guy Daigle, 28 ans.

L'essence coûterait...

(Suite de la première page)

Le bât blesse, c'est lorsque le gouvernement fédéral entend imposer les exportations de gaz naturel.

Dans la capitale fédérale, les observateurs doutent que l'Alberta en vienne à recourir à l'arme d'une réduction de production, provoquant une baisse de l'offre sur le marché canadien, de manière à forcer la main d'Ottawa dans cette négociation.

Le gouvernement Lougheed a fait adopter en avril une loi autorisant le Conseil des ministres à décréter une baisse de production, d'un volume laissé à sa discrétion, dans la plupart des chantiers pétroliers, lorsque "l'intérêt public" commande semblable initiative.

Il paraît plus vraisemblable que l'Alberta préférera à ce moment-ci se prévaloir de l'autorisation déjà reçue d'augmenter le prix du pétrole, quitte à sonder ultérieurement les autres provinces sur la meilleure attitude à prendre.

Le propriétaire

L'Alberta, comme toutes les provinces, est propriétaire de ses richesses souterraines. Le gouvernement contrôle les prix à l'intérieur des frontières de la province par le truchement d'une Commission de mise en marché du pétrole agissant sur directives du Conseil des ministres.

En misant sur cet atout, l'expert en droit constitutionnel Andrew Thompson, de l'université de la Colombie-Britannique, croit que le premier ministre Lougheed pourrait hausser le prix du pétrole albertain de \$30 environ.

En retour, Ottawa, qui régit le commerce interprovincial, pourrait s'appuyer sur les pouvoirs que lui confère la loi de l'administration du pétrole pour fixer le prix à \$15 le baril dans le reste du pays.

Les compagnies pétrolières cesseraient alors d'acheter du pétrole d'Alberta à \$30 le baril à cause de la différence de prix et elles n'achèteraient pas plus du pétrole d'autres sources à moins qu'Ottawa n'en subventionne le prix.

Le premier ministre Trudeau pourrait déclarer inconstitutionnel le geste de l'Alberta. Lougheed pourrait poser le même verdict et les deux se retrouveraient devant les tribunaux.

Entre-temps, prévoit Thompson, les livraisons de pétrole vers l'Est du Canada cesseraient et le conseil des ministres proclamerait alors un état d'urgence national puis rappellerait les députés à Ottawa pour faire adopter une loi spéciale.

Et le professeur d'ajouter qu'un accord sur le prix du pétrole pourrait être conclu juste avant l'entrée en vigueur de la loi.

Partis de...

(Suite de la première page)

"Quand nous sommes arrivés à Singapour, c'est moi (Manzo) et le premier officier qui avons jeté l'ancre à la mer."

Tout au long de leur périple, rien ne les a fait douter qu'ils puissent se rendre à Moscou pour les Jeux olympiques, le principal objectif de leur voyage. Mais ils ont renoncé à traverser l'Afghanistan et l'Iran, après avoir été mis au courant des événements qui s'y déroulaient.

Ils n'ont appris, cependant, qu'à la frontière de l'URSS avec la Finlande, la décision ferme du Canada de boycotter les Jeux moscovites.

Drapeau

Plus tard, à bord du container, Manzo jouait nerveusement avec un drapeau froissé des Jeux olympiques de Montréal qu'il n'avait jamais cru devoir rapporter au pays.

Ils avaient l'intention de le présenter aux autorités soviétiques olympiques après l'avoir transporté à travers l'Amérique du Nord, le Japon, le sud-est de l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Europe.

Des diplomates canadiens à Helsinki et à Moscou leur ont signalé qu'ils serviraient à coup sûr de propagande aux autorités soviétiques si une telle présentation publique avait lieu.

Il leur fut expliqué que c'était seulement pour cette raison qu'ils avaient reçu des visas pour entrer en Union soviétique et Manzo, l'air triste en rappelant les conversations avec le personnel des

ambassades du Canada à Helsinki et à Moscou, a déclaré qu'il avait alors réalisé que c'était la vérité.

"L'ambassadeur Ford à Moscou m'a dit: 'Vous êtes en pays libre, faites comme il vous plaira', a rappelé Manzo. Mais l'ambassadeur a démontré aux jeunes Canadiens qu'on ne voulait probablement que se servir d'eux dans un but de propagande.

Décision

Ils ont cherché un moyen d'éviter d'embarrasser le Canada sans laisser tomber les centaines de personnes qui les avaient aidés dans leur voyage.

"A chaque fois que cela allait moins bien, nous pensions à eux et nous recommandions à pédaler", a ajouté Manzo.

Quand les Soviétiques préférèrent une présentation du drapeau avec toute la publicité voulue, les deux voyageurs ont pris une décision: ils ne remettraient pas le drapeau.

Les autorités olympiques leur ont promis une lettre attestant leur périple, mais ils demeurent déçus parce que le drapeau n'a pas été remis.

Manzo a précisé que lui et Berthe n'ont pas réalisé l'importance du Canada pour eux, personnellement, jusqu'à ce qu'ils prennent leur décision. A son avis, c'est une attitude bien canadienne que celle-là.

"Les Canadiens sont les premiers à ne pas admettre qu'ils sont très patriotes. Personne n'aime admettre qu'il sime son pays. C'est un défaut canadien."



Violent orage

Une partie du toit du centre commercial Albion Mall, à Toronto, s'est écroulée, hier soir, lors d'un violent orage, et cinq personnes ont été blessées. La foudre a de plus endommagé les installations de la tour de contrôle de l'aéroport international de Toronto, où le trafic aérien a été détourné et plusieurs vols annulés pendant trois heures.

Qui dit mieux? 97% des propriétaires actuels de Mazda 626 en achèteraient une autre.

En effet, les résultats d'une étude publiée dans Popular Mechanics^{MD} (déc. 79) démontrent, qu'aux États-Unis, 97% des propriétaires de Mazda 626 (millage total = 2 290 608 milles) sont tellement satisfaits de leur voiture qu'ils en achèteraient une autre.

Pourquoi? A cause de ses performances. Les qualités aérodynamiques de la Mazda 626 la classent au premier rang de sa catégorie, et ses performances se comparent avantageusement à celles de la BMW. Ainsi, son moteur à arbre à cames en tête de 2 000 cm³ vous offre la puissance d'une voiture de luxe avec une consommation plus raisonnable. Les résultats des tests effectués par Transports Canada ont confirmé que la 626 à 5 vitesses avait une consommation de 8,4 L/100 km (54 km/gal)*.

... de sa durabilité. La Mazda 626 est soumise à divers traitements qui la

protègent contre les rigueurs de la route et de la rouille: couche de plastique entre les pièces de métal en contact; application par électrodeposition de la peinture extérieure; doublures intérieures plastiques des ailes avant; revêtement de vinyle sur le bas de caisse qui protège de l'écaillage; vaporisation d'une huile anticorrosive à l'intérieur des pièces importantes.

Mazda vous offre même une garantie de trois ans contre la perforation due à la rouille.** N'est-ce pas là une preuve de la durabilité Mazda?

... de sa conception. La suspension Mazda vous donne la douceur de roulement d'une Européenne; suspension à jambe de force, MacPherson à l'avant, combinée à une suspension à 5 joints à l'arrière et barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière.

Son diamètre de braquage est celui d'une voiture sport; système de direction modelé sur celui de la RX-7. Et à l'intérieur, vous trouverez des

accessoires de luxe en équipement standard; sièges baquets orthopédiques inclinables à l'avant, avec support lombaire et hauteur ajustable pour le chauffeur; dossiers arrière inclinables individuellement; fini intérieur en velours; radio AM/FM stéréo; montre de bord électrique; déverrouillage électrique du coffre; boîte 5 vitesses; dégivreur de lunette arrière; roues en acier sophistiquées; vitres teintées; pochettes de rangement pour les cartes; et plus encore...

... de son prix. La Mazda 626: les caractéristiques d'une Européenne, d'excellentes performances et un prix raisonnable. Que peut-on demander de mieux? Allez vite la voir chez votre concessionnaire, vous n'en reviendrez pas.

La Mazda 626



mazda
La voir, c'est l'aimer.

*D'après des essais conformes aux méthodes de Transports Canada. La consommation réelle peut varier et la consommation en ville sera plus élevée en hiver.

**Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.

La Mazda 1980 vous attend ici même:

CHATEL AUTOMOBILES LTEE
1350, Bouvier, Charlesbourg - 628-6336

JACQUES GIRARD AUTOMOBILES INC.
656, Graham-Bell, Ste-Foy - 687-0753

LEVIS A. LACHANCE AUTOMOBILE INC.
529, Route Kennedy - 837-8897

MATANE TRUCHON ET FILS ENR.
1780, rue du Phare ouest - 687-0245

PETIT PABOS AUTOMOBILE PABOS ENR.
385-3436

RIMOUSKI GARAGE R. P. ENR.
455, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père - 724-7888

ST-PATRICE DE BEAURIVAGE BLAIS AUTO PARTS LTEE
462, rue Principale - 596-2124

THETFORD MINES CENTRE DE L'AUTO AMIANTE INC.
410, boul. Smith sud - 338-8877

VILLE ST-GEORGES DE BEAUCX GARAGE LEO VEILLEUX
655, boul. Lacroix - 228-2391

le mot du jour

A plat

Les petits machins que l'on met dans les lampes de poche ou les radios portatifs sont des piles et non pas des batteries (anglicisme). La batterie est le groupement de plusieurs appareils (accumulateurs, piles, condensateurs, etc.).
Pierre BELLEAU

La Quotidienne

3-0-8

Tirage de lundi

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

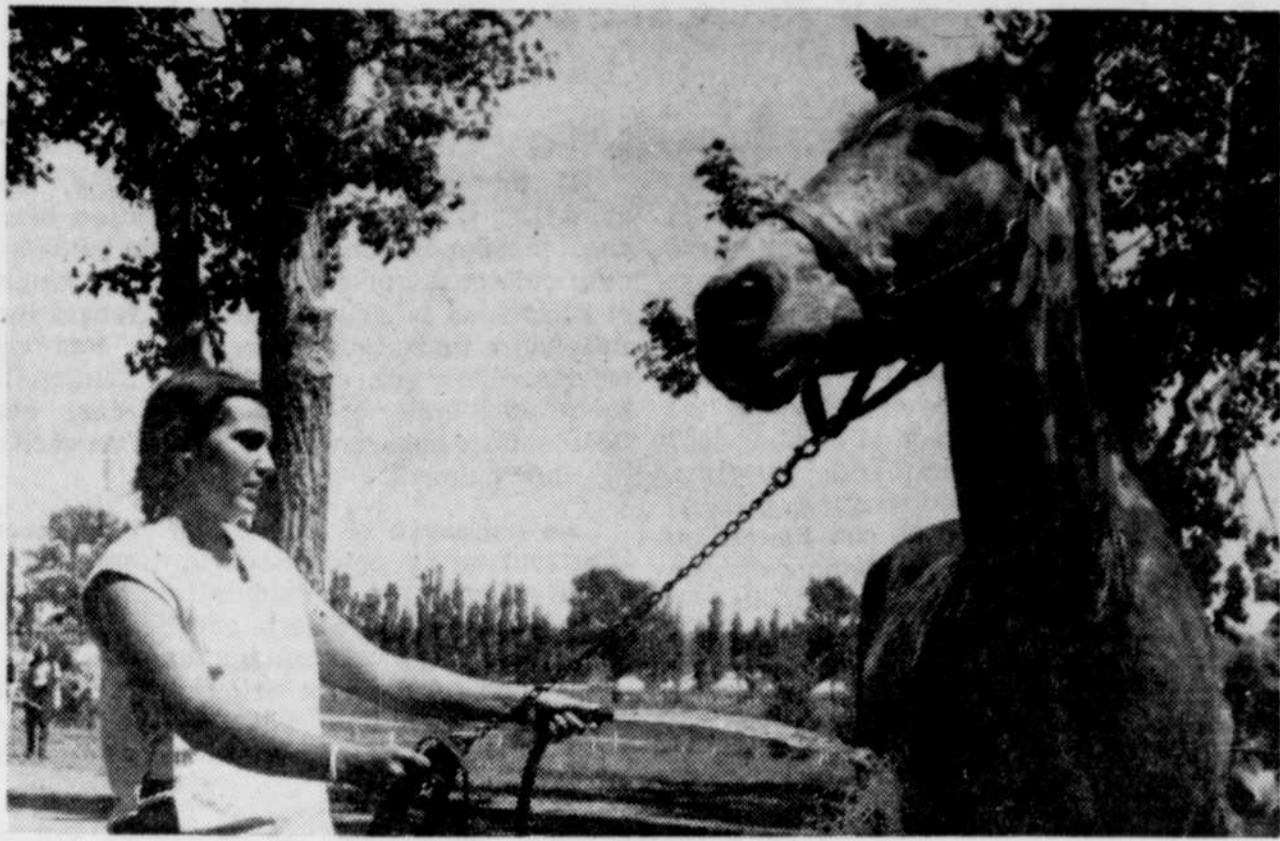
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"



L'une des élèves, Nicole Laflamme, en train de rafraîchir Charlot.

Ecole équine de La Pocatière Le mobile des élèves: l'amour des chevaux

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — "On aime ça, ici, parce qu'on aime les chevaux, et qu'on peut vraiment vivre avec les chevaux à cœur de jour, et tant qu'on veut!"

Cette réponse spontanée de Julie Vaillancourt, qui tient dans ses bras croisés le tablier de caoutchouc qu'elle portera dans quelques instants pour le lavage de son cheval d'équitation "classique", résume l'enthousiasme qu'entretiennent à l'endroit de leur école les quelque 50 élèves de La Pocatière.

Julie Vaillancourt

Cette étudiante de 21 ans vient des Cantons de l'Est, "d'une petite municipalité près d'Asbestos". Elle précise que l'école d'équitation de La Pocatière est la seule à Québec où il est possible de faire un cours "pas trop dispendieux, et valable, pour la carrière d'enseignement" à laquelle elle se destine. Elle ne sait pas encore où elle ira, une fois professeur.

Que son école soit appréciée et au cœur de ses préoccupations, on peut en juger par la démarche que Julie et deux autres étudiantes ont osé entreprendre: celle d'aborder le journaliste du SOLEIL, "pour parler un peu de notre école d'équitation et de nos stages d'été".

Avant de s'inscrire à l'école

équine de La Pocatière, elle précise qu'elle "montait un peu, mais sans technique". S'il n'est pas facile de se lever à une heure aussi matinale que six heures, chaque matin, "ce qui est particulièrement dur sur le physique", elle oublie facilement toutes les difficultés en se retrouvant avec des chevaux de bonne qualité et tous leurs petits problèmes!

Nicole Laflamme

En train de laver "Charlot", Nicole Laflamme, 18 ans, de Pointe-Claire, en est également à son premier stage d'été, ayant complété la première année du cours de trois ans de l'école équine. C'est une amie avec laquelle elle a fait un peu d'équitation pendant quelques années, qui l'a amenée à faire son inscription. "C'est peut-être un peu plus dur que je pensais, mais on en apprend que davantage sur le monde du cheval que j'aime bien", confie-t-elle. Elle projette de donner des cours d'équitation, plus tard, ou si possible "d'entraîner des chevaux pour les compétitions de selle classique".

Marie-Josée Delisle

Tenant son "Baladin" à la bride, après une excursion, Marie-Josée Delisle insiste que c'est l'amour des chevaux et le goût de la compétition qui l'ont poussée à

la carrière de professeur d'équitation, qu'elle exerce à La Pocatière depuis l'année dernière. "J'aime ça ici, ajoute-t-elle vivement!"

Au journaliste intrigué de constater que la gent féminine soit si fortement majoritaire à l'école de technologie équine, elle explique que si les garçons s'intéressent aux pousseuses rapidement apprises des "cow-boys", l'apprentissage du dressage et du sport équestre exigent une discipline et une préparation plus longues et demandent plus de patience. Ce que consentent plus facilement les filles!

Christine Harel

Agée de 18 ans, de Montréal, Christine Harel en est également à son premier stage de pratique estivale. C'est par un professeur d'équitation qu'elle a entendu parler de l'école équine de La Pocatière. C'est un sport qu'elle pratique depuis l'âge de 10 ans.

"Ça, explique-t-elle, en cherchant furtivement à cacher une main bandée d'un pansement, c'est à cause de l'orage de la semaine dernière. Je tenais un étalon, qui a bondi à un coup de tonnerre. Et j'ai levé avec, dans les airs!"

Mais ce n'est pas cela qui la détournera de ses cours. "Bien sûr que je vais continuer, j'aime tellement ça!"

Lac aux Cygnes

Mise en place de six modules d'hébergement

par Paul-Henri DROUIN

ARMSTRONG — La mise en place de six modules d'hébergement au centre de plein air l'OPARC (Optiparc de plein air régional Chaudière) va permettre d'accueillir au bord du lac aux Cygnes, à Armstrong, dans la Beauce, quelque 100 personnes à la fois dans un cadre de tout confort.

En effet, cette nouvelle acquisition par le club Optimiste de Saint-Georges, au coût de \$110,000 de la compagnie TRECO, dont le président est M. Marcel Dutil, donne la possibilité au centre de plein air l'OPARC d'ouvrir la porte plus grande vers les camps de vacances pour les jeunes, les vacances-familles, les séjours de groupes, les stages, les classes-nature, ainsi que ceux qui sont intéressés à venir passer quelques jours en pleine nature.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Pierre Bourgault, directeur général du centre de plein air l'OPARC en mentionnant "que suite à une entente avec M. Marcel Dutil, l'OPARC utilisera ces modules pendant toute une année avant même de verser le premier paiement".

On rappelle que le terrain où est érigé le centre de plein air l'OPARC est considéré comme un des lieux exceptionnels dans la Beauce, puisqu'il se situe au pied d'une montagne appelée la montagne à Feu, où l'on trouve le lac aux Cygnes qui n'est pas alimenté par un cours d'eau, mais bien par des ruisselements de terrain de sorte que l'eau qu'il soutient est des plus pures.

Pour se rendre au sommet de la montagne à Feu, a-t-on appris, des étudiants en vertu de programmes d'emploi d'été ont construit des escaliers rustiques et c'est de cet endroit que le visiteur jouit d'une vue splendide qui s'étend jusqu'au Maine et qu'on aperçoit du côté canadien les lacs Coburn, Champagne et le Grand-Portage.

Aussi, il y a sur place un vaste centre d'accueil que possède le club Optimiste de Saint-Georges, qui permet de recevoir des groupes dont ceux des handicapés.

De plus, on retrouve sur place un ensemble de sentiers avec traverses et aires de repos longeant le lac aux Cygnes et pénétrant dans une zone écologique, des observatoires juchés sur la montagne à Feu, des zones de piques-niques, de la baignade et d'autres activités.

Comme l'a souligné M. Bourgault, tous ces aménagements permettent la pratique du canotage, camping, interprétation de la nature, orientation, escalade, ski, natation et autres activités sociales telles que: le ballon-volant, le croquet, la pétanque, le badminton, l'hébertisme, les feux de camp, l'artisanat, le théâtre, les chansons, les rallyes-forêts et le bricolage.

Les coûts

Pour tous ceux qui veulent profiter des activités à l'OPARC avec leur

famille, le personnel est en place et les taux sont les suivants:

Pour une fin de semaine, \$24 par enfant et \$35 par adulte.

Le coût pour une durée de 5 jours est de \$55 par enfant et \$105 par adulte, puis de 7 jours \$80 par enfant et \$100 par adulte.

Du côté des camps de vacances offerts aux jeunes de 8 à 15 ans, il reste quelques places aux deux derniers camps, soit: du 27 juillet au 7 août, puis du 10 août au 21 août. Il en coûte \$15 pour l'inscription et \$110 par enfant pour les deux semaines du camp.

Une corporation

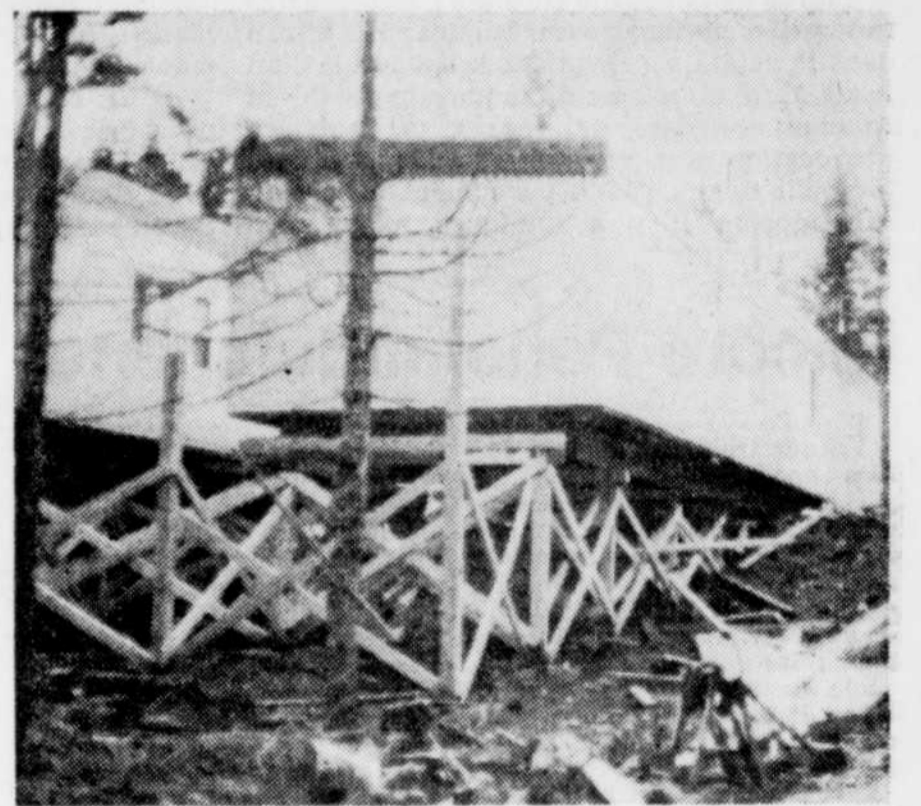
Le centre de plein air l'OPARC est une corporation à but non lucratif qui tire directement ses fonds par la vente de cartes de membres, par des dons de diverses provenances ainsi que par l'aide gouvernementale et le

biais de projets tels que: Canada au travail et Jeunesse Canada au travail qui défraient en grande partie les salaires des employés.

La carte de membre est au coût de \$20 et de \$15 pour les personnes de l'âge d'or et elle est valide pour un an à partir de la date d'émission.

Le propriétaire de cette carte ainsi que les personnes à sa charge (conjoint et enfants de moins de 18 ans) peuvent avoir accès aux services et aux aménagements de la base de plein air de l'OPARC sans avoir à déboursier des coûts supplémentaires et ce, pour une durée d'un an.

De plus, a-t-on appris, pour les personnes qui ne sont pas intéressées à acheter la carte de membre, l'OPARC offre l'opportunité d'avoir accès pour une journée à ses services au coût de \$2 par personne et \$5 pour une famille.



L'aménagement de six modules d'hébergement au centre de plein air l'OPARC, à Armstrong, a débuté et déjà on procède à la mise en place d'immenses galeries, à laquelle s'ajouteront des toitures et aires de repos pour en faire un coin paisible en harmonie avec la nature.

MAGLEAN-HUNTER LTEE demande

UN REDACTEUR EN CHEF
UN SECRETAIRE DE REDACTION ET
DES REDACTEURS

Notre société, editrice du journal "The Medical Post", publiera bientôt un journal médical de format tabloïd. En plus de contenir des nouvelles sur les progrès techniques importants, cette publication portera sur la politique, l'économie et le droit de la médecine.

Le rédacteur en chef doit avoir fait ses preuves dans le domaine journalistique et avoir, de préférence, une connaissance pratique de la médecine et des sciences, ou de l'une de ces deux disciplines. Les textes de cette publication spécialisée sont relus par un médecin-conseil à des fins d'exactitude médicale. Le secrétaire de rédaction doit avoir de la compétence pour réviser les textes de façon à ce que nos lecteurs composés de médecins puissent y lire des nouvelles médicales exprimées de façon claire, précise et facilement intelligible. Les rédacteurs d'expérience que notre maison d'édition cherche doivent se montrer désireux et aptes à se familiariser avec les reportages dans le domaine médical.

Bureaux de rédaction situés à Montréal.
Postes ouverts aux hommes et aux femmes.

Téléphoner ou écrire à:

M.F. Gabriel Marchand
Maclean-Hunter Ltée
625, av. du Président Kennedy
Montréal, H3A 1K5
(514) 845-5141

Retour au travail chez Provigain, de La Pocatière

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — Les 10 employés syndiqués avec la CSN du marché d'alimentation Provigain, des Galeries La Pocatière, ont repris le travail hier, mettant fin à un débrayage de 18 jours.

La fin de la grève déclenchée, le 9 juillet fait suite à l'acceptation unanime, par les employés présents à une assemblée syndicale tenue vendredi dernier, d'offres patronales jugées très satisfaisantes par la direction du syndicat.

"Nous avons obtenu pour la première année une augmentation hebdomadaire de \$40, soit le double de la hausse de \$20 d'abord offerte par la partie patronale", a précisé au SOLEIL le vice-président du Syndicat des employés de commerce de La Pocatière et négociateur pour la section Provigain, M. Roch Bérubé.

Pour la deuxième année de la convention collective d'une durée de deux ans, la hausse a été maintenue au montant de \$25 par semaine proposée par l'employeur.

Le porte-parole syndical a aussi fait état d'un gain important au secteur des vacances annuelles, alors que les employés ayant quatre ans d'ancienneté ont obtenu trois semaines de vacances, et un mois après dix ans.

En ce qui concerne les congés de maladie, la liste a été maintenue à sept, au lieu des neuf congés demandés, mais certaines améliorations ont été apportées en ce domaine, telles que des congés le samedi pour les caissières et des primes de remplacement.

"On peut dire qu'on a atteint notre but pour les principales clauses en litige", a commenté M. Bérubé.

Le débrayage déclenché par les employés syndiqués de Provigain privait de travail une douzaine d'autres employés à temps partiel, étant donné que le propriétaire de ce marché d'alimentation, M. René Lévesque, de Saint-Nicolas, avait fermé son établissement de commerce.

Rappelons que le magasin Provigain de La Pocatière est le seul de quatre marchés d'alimentation de M. Lévesque, dont les travailleurs sont regroupés en un syndicat. Les trois autres de la chaîne alimentaire Provigain sont situés à Lauzon, Beaufort et Lévis.

En donnant leur approbation aux clauses de leur deuxième convention collective, les employés de La Pocatière bénéficieront de dispositions prévoyant une rétroactivité complète à la date d'échéance de leur précédent contrat de travail, le 31 mars dernier.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE
VOS ANNONCES
DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3266
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans les pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.



CONSEIL DE LA SANTE
ET DES SERVICES SOCIAUX
DE L'OUTAOUAIS

NOUS RECHERCHONS UN(E)
DIRECTEUR(TRICE)
DES FINANCES ET DE
L'EQUIPEMENT

La personne d'action que nous recherchons devra, sous l'autorité du directeur général, PLANIFIER, COORDONNER ET CONTROLER les activités relatives à la gestion des finances, des équipements, des immobilisations et des approvisionnements. Ces activités de gestion touchent autant le CSSSO ou plan interne qu'au plan de l'administration des mandats décentralisés du ministère des Affaires sociales.

Le défi consiste à assurer une COORDINATION TRES ARTICULEE de l'allocation de ressources financières aux fins d'équipements, locations, constructions et rénovations de manière à ce que les argents alloués aux établissements correspondent aux besoins prioritaires de services à la population.

Cette personne sera appelée à travailler en étroite COLLABORATION AVEC LES ETABLISSEMENTS de santé et de services sociaux en assurant la coordination rigoureuse du travail des comités, commissions et groupes de travail. Ce cadre supérieur devra en outre s'occuper du système régional d'achats de groupe, des services ambulanciers, de la sécurité dans les établissements et du conseil en gestion des ressources matérielles et financières.

Le candidat recherché détient un diplôme universitaire, de préférence de 2e cycle, en finances, en comptabilité (C.A. ou C.G.A.), en économique, en administration ou en tout autre discipline connexe. Il a aussi une solide expérience administrative dans la gestion des ressources matérielles ou financières.

Le candidat aime travailler en équipe; il a de la facilité à communiquer, à travailler sous pression et avec rigueur. Il a un minimum de quatre ans d'expérience dont deux au moins dans un poste de gestionnaire.

La personne intéressée recherche un salaire se situant environ entre \$30,000 et \$44,000. Le curriculum vitae des candidats est attendu au plus tard le lundi 11 août 1980 à 14 heures. Les candidatures devront être adressées à:

Jean-Bernard Guindon
Directeur général
4, rue Georges-Bilodeau
HULL (Québec)
J8Z 1V2

REPRESENTANTS(ES)
DEMANDES(ES)

Auto nécessaire

LEMAY CAISSES
ENREGISTREUSES
529-6754



le Permanent

SÉANCE D'INFORMATION

Une carrière dans l'immeuble avec Le Permanent c'est exaltant et différent. De notre nouvelle succursale de Place Labourneur, nous pouvons vous offrir des outils de travail qui vous assureront une réussite rapide.

POURQUOI?

- La réputation d'une Compagnie de Fiducie établie depuis 1855
- Un programme d'entraînement intensif par des instructeurs qualifiés
- La fameuse pancarte "à vendre" installée par la Compagnie
- Une campagne de "mailing" pour toutes vos inscriptions vendues
- Un programme de rappel pour tous vos clients acheteurs
- Un système de références d'un océan à l'autre
- Financement de 1re et 2e hypothèques avec la Compagnie
- Des inscriptions provenant de notre service de relocalisation
- Un directeur de succursale à votre entière disposition
- Des cours avancés en gestion pour futurs directeurs
- 40% de bonus sur l'excédent de 10 000\$
- Des kiosques dans les centres d'achats
- Un système Vidéo dans toutes les succursales

Voilà quelques raisons qui font que vous serez fier de faire partie de l'équipe de la réussite.

Nous cherchons des candidats avec ou sans expérience de vente mais désireux de devenir des professionnels de l'immeuble.

Pour avoir de plus amples renseignements, nous vous convions à une séance d'information le samedi 9 août 1980 à 13h30, au Holiday Inn du centre-ville, 395, de la Couronne, salle St-Roch.

Pour vous réserver une place, Raymond Gingras, directeur des ventes, succursale Labourneur - 627-4460

Pensée du jour

"Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère."
(A. Legouvé)

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.

LAVABOS - TOILETTES
RÉEMBALLAGE
À DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

Trains LRC Industries L'Islet fournira des plastiques renforcés

par Réal LABERGE

VILLE DE L'ISLET — Les Industries L'Islet Inc. fabriqueront les chambres de toilette des 50 trains LRC de Bombardier Ltée destinés à Via Rail, ainsi que 200 voiliers de compétition de 16 pieds de marque "Tozar", des produits faits entièrement de plastique renforcé, ou fibre de verre.

"Il s'agit là de premières percées d'une division autonome que nous avons récemment mise sur pied", a précisé au SOLEIL, M. Yves La Roque, directeur de la Division des plastiques renforcés de l'entreprise de Ville de L'Islet.

Cette initiative vise la conception et la production de nouveaux produits en plastique renforcé qui sont destinés à des firmes extérieures, par voie de contrats de sous-traitance, ou au lancement direct des Industries L'Islet Inc. dans les secteurs de la voile et du transport.

Potentiel phénoménal

Par cette diversification manufacturière axée sur les plastiques renforcés, cette entreprise industrielle croit devoir être en mesure de relever avantageusement le défi résultant d'une diminution du marché des roulettes de voyage et de camps industriels, une production où l'on s'est déjà

engagé depuis bientôt dix ans.

"Il y a là un potentiel phénoménal", a assuré au SOLEIL M. La Roque, ex-président fondateur de l'Association des fabricants de fibre de verre du Québec en 1978, qui a quitté le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, en mars dernier, pour assumer la direction de la nouvelle section autonome de l'usine de L'Islet.

M. La Roque fait reposer ses prédictions au domaine du fibre de verre et des plastiques renforcés, sur l'analyse sectorielle qu'il a faite l'année dernière sur les techniques de production et la mise en marché de cette section manufacturière et que le ministère concerné doit mettre en publication d'ici peu. Ce sera la première analyse du genre au Canada.

Et toujours selon M. La Roque, l'industrie des plastiques renforcés reste relativement peu connue, bien qu'elle existe commercialement depuis 30 ans.

Mais au cours des prochaines années, cette production doit connaître un développement important et s'ouvrant sur la technologie moderne la plus avancée.

Affaire de compétence

Ce qui ouvre des perspectives particulières

ment intéressantes pour les Industries L'Islet, en ce secteur des plastiques renforcés, c'est sa compétence déjà reconnue dans cette fabrication et la collaboration obtenue de Bombardier Ltée.

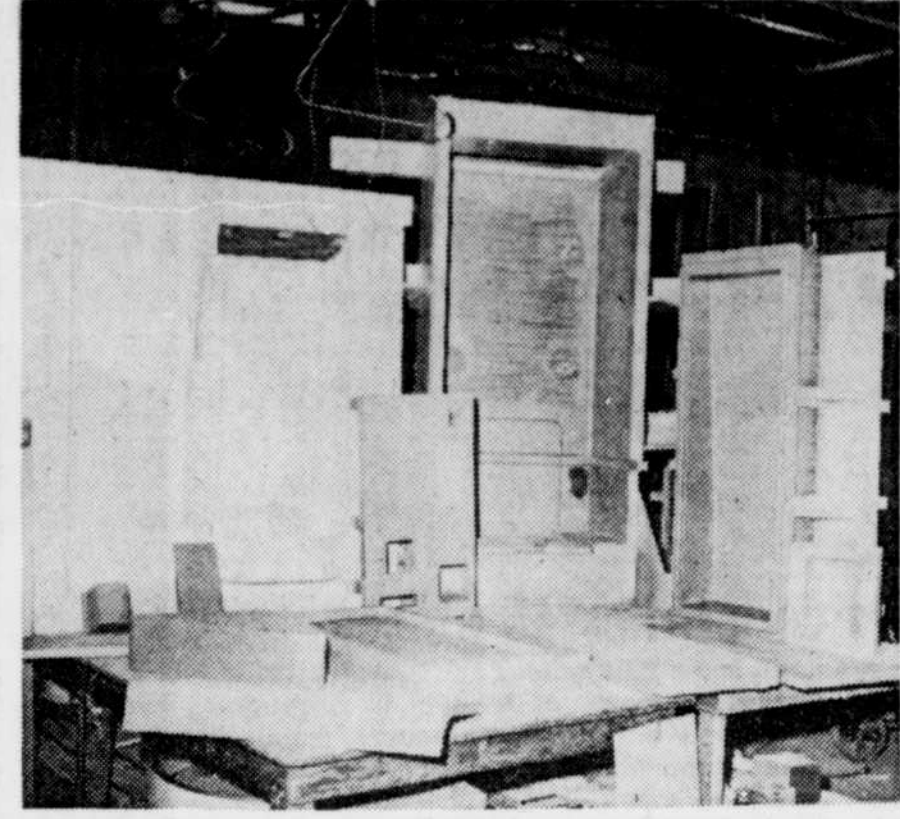
L'ancienne fonderie de L'Islet, dans un premier plan de diversification axé sur les roulettes de voyage et les camps industriels, a graduellement acquis l'équipement et la main-d'oeuvre spécialisée qui lui permettent de fabriquer toutes les pièces et modules de plastique renforcé ou de fibre de verre utilisés dans cette production succédant à ses produits de fonte, puis cuisiniers et fournaux.

En cela, on pouvait compter sur l'esprit de pionnier artisanal du contremaître Ferdinand Joncas, travaillant à l'usine depuis 17 ans, ou sur la qualification technique de Bernard Lebrun, concepteur industriel disposant d'une expérience de cinq ans chez le plus grand constructeur de voiliers du monde, Performance Sails Craft.

Puis d'une équipe d'ouvriers spécialisés capables d'élaborer de nouveaux modules, à partir de ses premiers éléments jusqu'à son assemblage final.

Collaboration avec Bombardier

Mais un autre aspect



Chacune des chambres de toilette des trains LRC de Bombardier Ltée requiert la fabrication et l'assemblage de 18 modules de plastique renforcé ou fibre de verre.

décisif, c'est la collaboration obtenue de l'usine Bombardier Ltée de La Pocatière, "qui a pour politique de favoriser les entreprises régionales", nous a-t-on signalé.

C'est ce qui a permis aux Industries L'Islet, de dénicher son premier contrat extérieur de sous-traitance, au domaine des plastiques renforcés.

Aux termes de ce contrat, Bombardier Ltée accorde aux Industries L'Islet un droit exclusif de design et de fabrication.

Concernant le contrat des chambres de toilette des LRC de Via Rail, soit pour 100 unités à raison de deux par train, Bombardier Ltée et les Industries L'Islet ont collaboré dans le perfectionnement d'un projet initial.

Puis l'équipe des Industries L'Islet en a fabriqué les matrices, puis les moules devant servir à la production de 18 modules, dont l'assemblage à partir de septembre prochain se présentera sous forme de deux chambres de toilette, l'une de cinq pieds par trois, pour les usagers ordinaires, et l'autre, de six pieds et demi par trois, pour les personnes handicapées.

montréal

Volume: 646,098 actions
Industries: 398.47 / baisse de 2.40

Forte baisse des cours

Forte baisse des cours à la Bourse de Montréal, hier, où l'indice composé perd 1.85 et clôture à 365.86 sous la pression des pétroliers. Il s'est échangé en tout 646,098 actions, contre 808,091 vendredi dernier. Le groupe des valeurs industrielles recule de 2.40 à 398.47 et les bancaires de 2.81 à 389.99, tandis que les services publics montent de 0.12 à 257.72 et les papéters de 0.58 à 195.49. Dans le secteur des hydrocarbures, qui baisse de 9.95 à 808.79, Gulf Oil perd 1-2 à \$34 7-8, Imperial Oil A 1-4 à \$45, Shell Canada 7-8 à \$34 3-8, Husky Oil 1-4 à \$19 1-2 et Hudson Bay Oil 1-4 à \$34. Silver Stack Mines gagne 1-4 à 16 3-4, Kiama Gold Mines 7-8 à \$16 1-8, Ivaco Industries 7-8 à \$19 et Southam Press 1-4 à \$37.

| Cours transmis par le Presse Commerciale | | Ventes Haut Bas Ferm. Chang. | |
|--|--------------|------------------------------|------|
| Alcan | 200 200 | 200 200 | +0 |
| Alc. Prc | 1692 320 | 204 204 | +0 |
| Alto Gas T | 400 333 1/2 | 33 33 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 5370 520 1/2 | 33 33 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 660 120 | 120 120 | -1 |
| Alcan | 530 540 | 68 68 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 1078 517 1/2 | 17 17 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3550 347 1/2 | 47 47 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1500 475 | 40 40 | -1/2 |
| Alcan | 3500 120 | 120 120 | +5 |
| Alcan | 27583 8 | 4 4 | -2 |
| Alcan | 5130 327 1/2 | 29 29 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 7461 330 1/2 | 30 30 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 8908 113 1/2 | 13 13 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 300 520 1/2 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3000 25 | 24 24 | -1 |
| Alcan | 2045 517 1/2 | 19 19 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 101 101 | 24 24 | +1 |
| Alcan | 3000 37 1/2 | 7 7 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1000 33 1/2 | 33 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1000 47 | 45 45 | -2 |
| Alcan | 2258 18 1/2 | 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 870 571 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3100 56 | 54 54 | -1/4 |
| Alcan | 275 518 1/2 | 18 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 2258 18 1/2 | 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 125 517 1/2 | 21 21 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 400 210 | 200 200 | -10 |
| Alcan | 1000 300 | 300 300 | -10 |
| Alcan | 925 520 1/2 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 300 59 | 9 9 | -1/4 |

| Cours transmis par le Presse Commerciale | | Ventes Haut Bas Ferm. Chang. | |
|--|--------------|------------------------------|------|
| Alcan | 200 200 | 200 200 | +0 |
| Alc. Prc | 1692 320 | 204 204 | +0 |
| Alto Gas T | 400 333 1/2 | 33 33 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 5370 520 1/2 | 33 33 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 660 120 | 120 120 | -1 |
| Alcan | 530 540 | 68 68 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 1078 517 1/2 | 17 17 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3550 347 1/2 | 47 47 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1500 475 | 40 40 | -1/2 |
| Alcan | 3500 120 | 120 120 | +5 |
| Alcan | 27583 8 | 4 4 | -2 |
| Alcan | 5130 327 1/2 | 29 29 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 7461 330 1/2 | 30 30 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 8908 113 1/2 | 13 13 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 300 520 1/2 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3000 25 | 24 24 | -1 |
| Alcan | 2045 517 1/2 | 19 19 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 101 101 | 24 24 | +1 |
| Alcan | 3000 37 1/2 | 7 7 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1000 33 1/2 | 33 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1000 47 | 45 45 | -2 |
| Alcan | 2258 18 1/2 | 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 870 571 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3100 56 | 54 54 | -1/4 |
| Alcan | 275 518 1/2 | 18 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 2258 18 1/2 | 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 125 517 1/2 | 21 21 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 400 210 | 200 200 | -10 |
| Alcan | 1000 300 | 300 300 | -10 |
| Alcan | 925 520 1/2 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 300 59 | 9 9 | -1/4 |

calgary

Volume des transactions: 379,453 actions

| Cours transmis par le Presse Commerciale | | Ventes Haut Bas Ferm. Chang. | |
|--|--------------|------------------------------|------|
| Alcan | 200 200 | 200 200 | +0 |
| Alc. Prc | 1692 320 | 204 204 | +0 |
| Alto Gas T | 400 333 1/2 | 33 33 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 5370 520 1/2 | 33 33 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 660 120 | 120 120 | -1 |
| Alcan | 530 540 | 68 68 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 1078 517 1/2 | 17 17 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3550 347 1/2 | 47 47 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1500 475 | 40 40 | -1/2 |
| Alcan | 3500 120 | 120 120 | +5 |
| Alcan | 27583 8 | 4 4 | -2 |
| Alcan | 5130 327 1/2 | 29 29 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 7461 330 1/2 | 30 30 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 8908 113 1/2 | 13 13 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 300 520 1/2 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3000 25 | 24 24 | -1 |
| Alcan | 2045 517 1/2 | 19 19 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 101 101 | 24 24 | +1 |
| Alcan | 3000 37 1/2 | 7 7 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1000 33 1/2 | 33 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 1000 47 | 45 45 | -2 |
| Alcan | 2258 18 1/2 | 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 870 571 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 3100 56 | 54 54 | -1/4 |
| Alcan | 275 518 1/2 | 18 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 2258 18 1/2 | 18 1/2 | -1/4 |
| Alcan | 125 517 1/2 | 21 21 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 400 210 | 200 200 | -10 |
| Alcan | 1000 300 | 300 300 | -10 |
| Alcan | 925 520 1/2 | 20 20 1/2 | +1/4 |
| Alcan | 300 59 | 9 9 | -1/4 |

dividendes

par la Presse canadienne

Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.

Bell Canada, \$1.80 priv., 45 cents, \$2.28 priv. E, 57 cents; payables le 2 oct. aux inscrits le 29 août; \$2.25 priv. C, 56 cents, 15 sept., inscr. le 15 août.

Bethlehem Copper Corp. Ltd., 15 cents, ex-d 10 cents; 15 sept., inscr. le 1er sept., ex-d 5 août.

Consolidated Bathurst Inc., séries A et B, 25 cents, ex-d 7.5 cents; 15 sept., inscr. le 16 août, ex-d.

First City Trust Co., 8.32 pc B, 20.8 cents, 30 sept., inscr. le 29 août; 10.75 pc priv. A, 26.8 cents, 31 oct., inscr. le 30 sept.

30 sept.: 8.75 pc priv. C, 18.59 cents, 30 sept., inscr. le 29 août.

Gerin Ltd., sept pc priv. A, 17.5 cents, 15 oct., inscr. le 26 sept.

Husky Oil Ltd., six pc priv. A, 75 cents, 1er oct., inscr. le 1er sept.; six pc priv. B, sept cents, 30 sept., inscr. le 1er sept.

Loblaw Companies Ltd., 3.5 cents, 1er oct., inscr. le 15 sept.; \$2.40 priv., 60 cents, 1er sept., inscr. le 15 août.

Loblaws Ltd., \$1.50 priv. A, 37.5 cents, 1er sept., inscr. le 15 août; \$1.60 priv. B, 40 cents, 15 oct., inscr. le 30 sept.

MacMillan Bloedel Ltd., 35 cents, 15 sept., inscr. le 20 août.

Mobil Corp., 85 cents, 10 sept., inscr. le 4 août.

OPI Ltd., 11 cents, 30 sept., inscr. le 15 sept.

Reichold Ltd., 12 cents, 15 août., inscr. le 6 août; 7.25 pc priv., 18.125 cents, 30 sept., inscr. le 15 sept.

Robinson Little and Co. Ltd., trois cents, 30 sept., inscr. le 15 août; classe A, 2.5 cents, 1er sept., inscr. le 15 août.

Rolland Inc., classe A, 18 cents, 15 sept., inscr. le 22 août.

Standard Brands Inc., 41 cents, 15 sept., inscr. le 15 août.

Superior Oil Co., 18 cents US, 10 sept., inscr. le 11 août.

Parcs Canada

Parcs Canada

Parc national Forillon C.P. 1220 Gaspé, (Québec) 1980 07 23

Notre référence Our file FO 80-17

CALL FOR TENDERS

Inspection and maintenance of Restigouche Site, to Restigouche, cte Matapédia, P.Q.

All tender details are available at the administration office of Forillon National Park, 2 Main Street, P.O. Box 1220, Gaspé (Québec) G0C 1R0 Tel.: 368-5505

Tenders must be received at the Gaspé office before 03:00 P.M. on August 15th, 1980 (Eastern standard time).

The director of Forillon National Park reserves the right to accept neither the lowest nor any of the tenders received.

The director Forillon National Park J.-Pierre De Grandmont

Appel d'offres

Appel d'offres

Inspection et entretien du site de Restigouche, Restigouche, cte Matapédia, P.Q.

Les formulaires de soumission sont disponibles au bureau administratif du parc national Forillon, 2 rue Main, C.P. 1220, Gaspé, (Québec) G0C 1R0 Tel.: 368-5505

Les soumissions devront nous parvenir avant 15:00 heures (heure normale de l'est) le 1980 08 15, au bureau de Gaspé.

Le parc ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le directeur Parc national Forillon J.-Pierre De Grandmont

par la Presse canadienne

Canadian Occidental Petroleum Ltd., semestre clos le 30 juin: 1980, \$15,828,000, 69 cents par action; 1979, \$8,096,000, 29 cents.

Candle Oil Ltd., semestre clos le 30 juin: 1980, 7.34 millions\$ 55 cents par action; 1979, \$5,20 millions, 39 cents.

Cominco Ltd., semestre clos le 30 juin: 1980, \$94,600,000, \$5.30 par action; 1979, \$93,900,000, \$5.30.

Cyprus Anvil Mining Corp., semestre clos le 30 juin: 1980, \$11,986,000, \$1.56 par action; 1979, \$24,590,000, \$3.22.

Headway Corp. Ltd., semestre clos le 30 juin: 1980, \$724,000, 22 cents par action; 1979, \$778,000, 26 cents.

London Life Insurance Co., semestre clos le 30 juin: 1980, \$21,100,000, \$15.15 par action; 1979, \$15,000,000, \$10.04.

Murphy Oil Co. Ltd., semestre clos le 30 juin: 1980, \$5,267,000, 86 cents par action; 1979, \$3,018,000, 48 cents.

Pacific Northern Gas Ltd., semestre clos le 30 juin: 1980, \$1,054,357, 66 cents par action; 1979, \$957,153, 60 cents.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 303-10-50 — Construction du palais de justice de Québec lot 1 (Excavation et remblayage et consolidation) —

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 11 juillet 1980 par remise d'un montant de 20.00\$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Arnold, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418)-643-6622.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 200 000,00\$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 100 000,00\$.

Date et heure limite de réception des soumissions: le vendredi 22 août 1980 à 15:00 heures

Pierre Sarault Sous-ministre

COMPTABLES AGRÉÉS

- AUDET, BEAUDOIN & ASSOCIÉS**
Jacques Audet — Michel Beaudoin
1135, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 1202
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 3R3(418) 681-7266
- BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS**
Charles Pelletier — Noël-A. Rhéaume — Yvon Fortin — Benoît Racine — Léo Linteau — Marc Mathieu — Claude Michaud — Fernand Dufresne — Jacques Levesque — Jacques Nicole — Georges Fournier — Pierre Pelletier
Conseils: Jean-Louis Dallaire — Jean-Pierre Mathieu
2050, BOUL. ST-CYRILLE OUEST, C.P. 395, SUCCURSALE SILLERY
QUÉBEC, QUÉBEC G1T 2S7(418) 687-0910
- MAURICE BERGERON**
2901, PROVIDENCE, STE-FOY, QUÉBEC G1W 2C1(418) 653-7585
- JEAN-PAUL BLOUIN**
771, EMILE-CÔTE, STE-FOY, QUÉBEC G1V 2N5(681)-2353
- BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ**
1896, 1^{re} AVENUE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3L9(529)-8431
- BOULET & BOULET**
Yvon Boulet
1135, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 302, SILLERY, QUÉBEC G1S 1E7(683)-1791
- CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE**
TOUCHE ROSS & CIE
Associés résidents: Jacques F. Fortier — Ghislain Haweay — Yvon J. Cloutier — André Michaud — André Pleau — Pierre Beaumont — Gilles Doré
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 860
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 2L2(687)-3333
- H. MARCEL CARON & ASSOCIÉS**
CLARKSON, GORDON & CIE
Associés résidents: Guy Gingras — Raymond E. Lavoie — Gary S. Wells
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 524
QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA G1R 2B5(418) 529-6151
1980 07 23
Notre référence Our file FO 80-17
- COUPAL, ST-HILAIRE & ASSOCIÉS**
PEAT, MARWICK, MITCHELL & CIE
Yvon Bélanger
1135, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 302, SILLERY, QUÉBEC G1S 1E7(683)-1791
- COOPERS & LYBRAND**
LABIBERTÉ, LANÇÔT, MORIN & ASSOCIÉS
Associés résidents: Marc-E. Martel — Roland Boilard — Pierre Gariépy — Jacques Marquis — Jacques Lévesque — W.G.K. Boden — Guy Breton — Marc Shedy — Adrien Dionne
Conseils: Roland Bédard — Marius Laliberté — J.H.C. McGreevy
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536, C.P. 1029, HAUTE-VILLE
QUÉBEC, QUÉBEC G1R 4V3(522)-7001
Bureaux dans les principales villes du monde
- DUBÉ ET DUQUET**
Jean-Eudes Dubé — Yvon Duquet
845, BOUL. ST-CYRILLE OUEST, QUÉBEC, QUÉBEC G1S 1T5(681)-6077
- YVON FILION**
2690, AVENUE ROBERT-GIFFARD, BEAUPORT, QUÉBEC G1E 4H2(661)-5203
- RÉAL FORTIN**
Réal Fortin
François Harvey
320, 6^{te} RUE OUEST, CHARLESBOURG, QUÉBEC G1H 4X1(628)-5559
- JEAN-PIERRE GIGUÈRE**
363, DE LA COURONNE, QUÉBEC, QUÉBEC G1K 6E9(522)-4925
- GIRARD, CLICHE, LABRIE, KELLY, GALVIN, DEMERS ET ASSOCIÉS**
Roch Girard — Gilles Labrie — Gilles Kelly — Claude Galvin — Jean-Jacques Demers
Alain Aubé
Yvan Giroux — Jean-Pierre Anctil — Michel Pichette — Denis Villeneuve
8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, BUREAU 246
CHARLESBOURG, QUÉBEC G1G 5X1(628)-4031
10, ROUTE 138, C.P. 762, BAIE ST-PAUL, QUÉBEC G0A 1B0(435)-2208
- GILLES GUÉRIN & ASSOCIÉS**
Gilles Guérin — rés. (418) 651-0226
Ronald Blondeau — rés. (418) 651-3920
912, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY, QUÉBEC G1S 1C5(418) 651-7073
- JOCELYN HOULE**
1334, RUE PROVANCHER, CAP-ROUGE, QUÉBEC G0A 1K0(658)-8431
- LABERGE & VAILLANCOURT**
Philippe Laberge — Pierre Vaillancourt
1535, BOUL. HAMEL, QUÉBEC, QUÉBEC G1N 3Y7(681)-6066
- LABIBERTÉ, LANÇÔT, MORIN & ASSOCIÉS**
COOPERS & LYBRAND
Associés résidents: Marc-E. Martel — Roland Boilard — Pierre Gariépy — Jacques Marquis — Jacques Lévesque — W.G.K. Boden — Guy Breton — Marc Shedy — Adrien Dionne
Conseils: Roland Bédard — Marius Laliberté — J.H.C. McGreevy
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536, C.P. 1029, HAUTE-VILLE
QUÉBEC, QUÉBEC G1R 4V3(522)-7001
Bureaux dans les principales villes du monde
- SERGE LASALLE & ASSOCIÉS**
7, JARDINS MÉRICI, BUREAU 502, QUÉBEC, QUÉBEC G1S 4N8(683)-2569
- SYLVIO LEBLANC & ASSOCIÉS**
2965, 1^{re} AVENUE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3P2(418) 626-1926
- MARCEL LEMIEUX**
2069, CHAPDELAIN, STE-FOY, QUÉBEC G1V 1M5(BUR: (418) 527-8919
- MAINGUY, JALBERT & KIROUAC**
Armand Mainguy — Pierre Jalbert — Paul Kirovac
2750, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 108,
STE-FOY, QUÉBEC G1V 1V6(418) 653-9244
- MAHEU NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS**
Associés résidents: Paul-André Lachance, J. Gérard Couture — Michel Motard — René Boily — Raymond Roberge — Rodolphe Garnier — Denis Guay — Camille Godin — Clément Lévesque — Jean-Claude Lemay — André Lemieux — Jocelyn Lemaire — Simon Nolet — Alexandre St-Hilaire — J. Honorius